



GENRE et MIGRATIONS

Boîte à outils

Susie Jolly, BRIDGE

Susie Jolly (auteure) est agent de communication sur le genre à BRIDGE. Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse aux liens qui unissent migrations, pauvreté, genre et sexualité et à l'application d'une approche axée sur les droits sexuels dans le domaine du développement. Susie a travaillé six ans en Chine sur le genre et la réduction de la pauvreté en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et des ONG chinoises et internationales.

Nicola Piper (conseiller externe) est chercheuse confirmée au sein de l'Asian Research Institute [Institut d'études asiatiques], à l'Université nationale de Singapour. Son domaine de recherche embrasse la gouvernance des migrations, les droits des migrants, le militantisme politique et le développement social, à partir d'expériences menées principalement en Asie et en Europe. Le Dr. Piper est l'auteur du document 'Gender and Migration' publié en 2005 pour la Commission mondiale sur les migrations internationales (GCIM).

Merci à Hazel Reeves, directrice de BRIDGE, pour ses conseils éditoriaux. Merci également à Judy Hartley pour la préparation des textes et à Laurence Nectoux pour la traduction française.

Cette Boîte à outils a vu le jour grâce au soutien financier de l'Équipe Migrations du Ministère du développement international au Royaume-Uni (DFID) et du Gendernet du CAD-OCDE (Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération économique et le développement). Merci également à Development Cooperation Ireland (DCI), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), la Direction du développement et de la coopération (DDC- Suisse) et le DFID pour leur soutien continu au programme de BRIDGE.

Fondé en 1992, BRIDGE est un service de recherche et d'information spécialisé en genre et développement, œuvrant dans le cadre de l'Institute of Development Studies (IDS), au Royaume-Uni. BRIDGE soutient les efforts de plaidoyer et d'intégration du genre des responsables politiques et des praticiens en comblant le fossé entre théorie, politiques et pratiques par l'apport d'une information variée et accessible sur les questions de l'égalité hommes-femmes.

Autres titres disponibles dans la série des *Kit Actu'* :

Prochainement, en 2006, Genre et commerce
Genre et TIC, 2004
Genre et citoyenneté, 2004
Genre et conflits armés, 2003
Genre et budgets, 2003
Genre et VIH/SIDA, 2002
Genre et changement culturel, 2002
Genre et participation, 2001

Les *Kit Actu'*, ainsi que les autres publications de Bridge et le bulletin *En Bref*, peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de BRIDGE à <http://www.ids.ac.uk/bridge>. Des versions imprimées sont en vente sur le site de la bibliothèque virtuelle de l'IDS à <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/index.html>, ou auprès de la librairie de l'IDS, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton BN1 9RE, Courriel: bookshop@ids.ac.uk, téléphone : 01273 678269, fax: 01273 621202. Un nombre limité d'exemplaires sera mis à disposition des organisations du Sud, sur demande (contacter BRIDGE pour de plus amples informations : bridge@ids.ac.uk)

Table des matières

1. Introduction	1
2. Généralités	3
2.1 Les migrations internationales	3
2.2 Les migrations internes	5
2.3 Les migrations forcées	6
3. Questions spécifiques relatives aux migrations	10
3.1 Transferts d'argent	10
3.2 Brain drain et brain gain : « fuite » et « gain » de cerveaux	11
3.3 Le virus VIH/SIDA	12
4. Cadres et politiques internationaux	15
4.1 Cadres internationaux	15
4.2 Analyses de politiques	18
5. Études de cas : organisations et soutiens des migrants	21
6. Outils, guides et matériels de formation	27
7. Réseaux et coordonnées	33

Acronymes

AGCS	Accord général sur le commerce et les services
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ASARC	Association sud asiatique de coopération régionale
ATC	Anti-Trafficking Centre [Centre anti-trafics] (Belgrade, Serbie)
CEDAW	Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
DFID	Ministère pour le développement international, Royaume-Uni
GAATW	Global Alliance Against Traffic in Women [Alliance globale contre la traite des femmes]
GCIR	Grantmakers Concerned with Immigrants and Refugees [Donateurs concernés par les immigrés et les réfugiés]
IASC-WG	Groupe de travail du comité permanent interorganisations
IATP	Initiative Against Trafficking in Persons [Initiative contre le trafic d'êtres humains]
ICRM	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles
IDP	Internally Displaced Persons/Déplacés internes, personnes déplacées dans leur propre pays
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
OHCHR	Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
SAMP	Southern African Migration Project [Projet sur les migrations de l'Afrique australe]
TUC	Trades Union Congress [Congrès des syndicats de métiers britanniques]
UNHCR	Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés/Agence des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fond des Nations unies pour l'enfance
UNIFEM	Fond de développement des Nations Unies pour les femmes
UNRISD	Institut de recherche des Nations unies pour le développement social
UNSC	Conseil de sécurité des Nations unies
USCRI	United States Committee for Refugees and Immigrants [Comité américain pour les réfugiés et les immigrés]
VIH/SIDA	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

1. Introduction

On recense actuellement 175 millions de migrants internationaux dans le monde, selon les estimations, ce qui signifie qu'une personne sur 35 dans le monde est un(e) migrant(e) international(e), chiffre qui comprend les réfugiés et autres migrants internationaux¹. On estime que les femmes formaient 47 % des migrants vivant en dehors de leur pays de naissance en 1960. Depuis, la part des femmes sur l'ensemble des migrants internationaux a légèrement augmenté pour atteindre près de 49 % en 2000 (OIT 2003).² Prises ensemble, les migrations internes de l'Inde et de la Chine dépassent le total des migrations internationales à l'échelle mondiale. On observe également une augmentation des migrations internes totales et des migrations internes de femmes (Deshingkar 2005)³.

La migration peut être volontaire lorsqu'un individu part à la recherche d'une vie meilleure ou pour rejoindre des membres de sa famille, ou forcée dans le cas de personnes déplacées dans un conflit ou victimes d'un trafic. Souvent la décision de migrer se situe quelque part entre les deux, synthèse de pressions contradictoires entre deux alternatives : partir ou rester. Les rapports sociaux de sexe jouent un rôle dans ces pressions et les décisions qui en découlent.

La migration peut avoir des impacts aussi bien positifs que négatifs sur l'égalité des sexes et le développement. Cette *Boîte à outils* présente une série de ressources qui explorent les liens entre migration, genre et développement et les actions possibles pour pallier les risques des migrations et renforcer leurs effets positifs. Nous avons donné la priorité aux matériels pratiques qui offrent des pistes et des lignes directrices pour l'action, de préférence à des textes plus théoriques.

Boîte à outils : mode d'emploi

Cette *Boîte à outils* rassemble des résumés de textes divers : généralités, études de cas, outils, recommandations et autres. Les résumés donnent un aperçu instantané des principaux points de chaque ressource, permettant d'accéder rapidement aux informations essentielles sans qu'il soit besoin de lire l'intégralité d'un rapport ou document. Chaque résumé comporte des coordonnées permettant d'obtenir un exemplaire du texte intégral ou de le télécharger. Pour de plus amples informations sur les organisations qui ont produit ces matériels, ou d'autres organisations citées dans le kit, se reporter à la liste de coordonnées en fin de brochure.

La plupart des ressources de ce kit peuvent être téléchargées gratuitement sur Internet. Toutes les pages mentionnées étaient accessibles en août 2005. Si vous ne parvenez pas à télécharger les

¹ Organisation internationale pour les migrations (OIM), *World Migration 2005: Cost and Benefits of International Migration*, OIM, Genève, 2005.

² Lean Lim, L., Landuyt, K., Ebisui, M., Kwar, M., Ameratunga, S., *An Information Guide – Preventing Discrimination, Exploitation and Abuse of Women Migrant Workers*, Organisation internationale du travail (OIT), Genève, 2003.

³ Deshingkar, voir section 2.1.

textes, reportez-vous à la section des coordonnées pour commander des exemplaires imprimés auprès de l'organisation ou de l'auteur.

Cette *Boîte à outils* s'intègre dans le *Kit Actu'* sur le genre et les migrations, aux côtés d'un *Panorama* qui examine les grands problèmes un peu plus en profondeur et du bulletin *Genre et développement En Bref*. Vous pouvez les télécharger à <http://www.bridge.ids.ac.uk> ou contacter BRIDGE (bridge@ids.ac.uk) pour de plus amples informations.

Nouvelles ressources

De nouvelles ressources sur le genre et les migrations ne cessent de voir le jour. Le site *Siyanda*, hébergé par BRIDGE, présente toutes les ressources de cette *Boîte à outils* ainsi que de nouveaux matériels. N'hésitez pas à nous suggérer ou nous soumettre des ressources sur le genre et les migrations (en anglais, français, espagnol, arabe ou chinois), afin que nous les fassions figurer sur notre site *Siyanda*. Voir <http://www.siyanda.org>.

2. Généralités

Nous présentons ci-dessous une sélection de ressources générales sur les questions relatives au genre et aux migrations. Les sections 2.1 sur les migrations internationales et 2.2 sur les migrations internes traitent principalement des migrations volontaires, de travail, par exemple ou de regroupement familial, même si celles-ci recourent parfois des problèmes de migration forcée. La section 2.3 se concentre sur différents types de migrations forcées, tels que les mouvements de réfugiés et les trafics.

2.1 Les migrations internationales

Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Fact Sheet: Gender and Migration, 2002.*
http://www.iom.int/documents/publication/en/gic_factsheetscreen.pdf

En quoi le genre modifie-t-il les expériences différentes des hommes et des femmes migrants ? Le genre peut avoir davantage d'impact sur l'expérience migratoire que le pays d'origine ou de destination, l'âge, le milieu social, la couleur de la peau/l'ethnie ou la culture. Les femmes forment aujourd'hui près de 50 % des migrants et émigrent de plus en plus souvent à titre individuel et non en tant que personnes à la charge de leurs familles. La migration peut être un facteur d'autonomie pour les femmes, en leur apportant de nouvelles expériences et une indépendance économique. Cependant, les femmes sont confrontées à un plus grand nombre de dangers que les hommes quand elles migrent et sont plus vulnérables aux agressions physiques, sexuelles et verbales. Une fois parvenues dans les pays de destination, les femmes peuvent subir une double discrimination, en tant que femme et en tant qu'immigrée. À ce constat, l'OIM oppose une stratégie d'intégration systématique du genre et des projets soucieux de l'égalité hommes-femmes sur, par exemple, les migrations en Somalie après le conflit, les migrations de main-d'œuvre en Haïti et en République dominicaine, la lutte contre les trafics en Asie du Sud-Est et le retour des Afghans qualifiés.

Organisation internationale du travail (OIT), *Series on Women and Migration, 10 Working papers covering United Arab Emirates, Sri Lanka, Italy, Japan, Nicaragua, Nigeria, Philippines, Costa Rica, Bolivia and Ethiopia, 2003.*

<http://www.ilo.org/public/english/employment/gems/advocacy/protect.htm>

Ces documents de travail présentent une série d'études menées dans différents pays d'émigration et d'immigration économique. Ils identifient différents groupes impliqués dans les migrations internationales et mettent en relief les besoins et les préoccupations des travailleuses migrantes. Des pratiques exemplaires sont documentées en vue de promouvoir et de protéger les droits des travailleuses migrantes et d'empêcher qu'elles ne soient « trafiquées », exploitées ou abusées. Ils soulignent les obstacles rencontrés par les agences gouvernementales et les O.N.G mais aussi les facteurs adjutants. Ils fournissent diverses informations sur le contexte socio-économique et le cadre juridique des pays étudiés, en lien avec le genre et les migrations, notamment : les accords bilatéraux existants ; une vue des principales lois et réglementations fixant les standards minimum légaux pour l'établissement des contrats de travail ; le contrôle et l'agrément des agences de recrutement ; le

dépôt de plainte et les moyens d'obtenir réparation. L'ouvrage décrit des politiques et programmes qui : prennent en compte les besoins des femmes migrantes ; réglementent et contrôlent les agents de recrutement ; sensibilisent, renseignent et conseillent sur les dangers des migrations (notamment le trafic) ; offrent des services de soutien et une assistance aux migrants qui retournent dans leur pays ; traitent les causes sociales et économiques des migrations. (Résumé adapté du site Web.)

Division pour la promotion de la femme – Département des affaires économiques et sociales – World Survey on the Role of Women in Development. Women and International Migration, ONU, New York, 2004, 2005.

<http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/documents/press-releases/WorldSurvey-Women&Migration.pdf>

Quelles opportunités s'offrent à l'autonomisation des femmes migrantes ? Quelles sont les difficultés, les vulnérabilités spécifiques des femmes en situation de migration ? Ce rapport explore ces questions dans le cadre de différentes sortes de migrations internationales, régulières ou non : mouvements de regroupement familial et de constitution d'une famille, migrations de main d'œuvre, mouvements de réfugiés et trafics d'êtres humains. Le rapport dégage une série de recommandations visant à améliorer la situation des femmes migrantes, réfugiées et « trafiquées ».

Il s'agit notamment de : ratifier et appliquer tous les instruments légaux internationaux qui défendent et protègent les droits des femmes et des petites filles migrantes ; faciliter les transferts d'argent et en diminuer le coût ; élaborer des politiques qui développent les possibilités des femmes migrantes, réfugiées et victimes de trafic d'accéder à un emploi, à un logement sûr, à l'éducation, aux cours d'alphabétisation dans la langue du pays d'immigration, aux services de santé ou autres ; d'améliorer l'accès des femmes migrantes, y compris des femmes réfugiées et des petites filles déplacées, aux services de santé infantile et reproductive, notamment par des programmes axés sur les violences sexuelles et sexospécifiques, les traumatismes de guerre ou liés à la fuite du pays d'origine et les maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH/SIDA ; de prêter attention aux rôles que peuvent jouer les femmes migrantes, réfugiées et déplacées, dans la reconstruction et le développement des sociétés au sortir d'un conflit et de garantir leur pleine participation aux processus décisionnels. (Résumé adapté de www.eldis.org.)

Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD), *Gender Equality. Striving for Justice in an Unequal World*, UNRISD, Genève, 2005.

<http://www.unrisd.org/unrisd/website/document.nsf/0/1FF4AC64C1894EAAC1256FA3005E7201?OpenDocument>

Les femmes migrantes sont plus nombreuses qu'auparavant ; cependant, peu de statistiques sur les migrations sont ventilées par sexe. Les enquêtes sous-estiment le nombre de migrants clandestins. Sur la base des données existantes, ce chapitre présente une vue d'ensemble des principales tendances migratoires de l'Ouest et de l'Asie. En Amérique du Nord et en Europe, les femmes forment la majorité des immigrants au titre du regroupement familial. Les femmes ne sont majoritaires, parmi les immigrants économiques, que dans les pays où les politiques d'immigration favorisent des emplois

généralement occupés par des femmes, d'infirmières, par exemple. Ainsi, le mode d'entrée des femmes reflète leurs rôles archétypes d'épouses, de filles et de pourvoyeuses de soins. Les statistiques recensent à peu près autant de femmes que d'hommes dans les camps de réfugiés. Cependant, le nombre de femmes qui demandent l'asile et l'obtiennent au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis est inférieur à celui des hommes. Ceci suggère que les femmes rencontrent un plus grand nombre d'obstacles dans leurs parcours pour demander l'asile et l'obtenir. Contrairement aux stéréotypes nord-américains et européens qui veulent que les femmes migrantes soient à la charge de leur famille, les femmes de l'Est et du Sud-Est asiatiques migrent dans leur grande majorité en tant que travailleuses indépendantes. Toutefois, les migrations liées au mariage sont également importantes, dans le cadre des coutumes traditionnelles où les femmes doivent se rendre dans la famille du mari ou de la pratique actuelle qui consiste à acheter une épouse sur catalogue. La plupart des pays de destination en Asie ne reconnaissent pas le regroupement familial comme un motif d'immigration valable.

2.2 Les migrations internes

Glind, H., 'Gender and Internal Migration – Considerations and Challenges', exposé donné à l'occasion de la Conférence régionale sur les migrations et le développement en Asie, Lanzhou, Chine, 14-16 mars 2005.

http://www.iom.int/chinaconference/files/documents/presentations/ILO_Hans_Gender_internal_migration_March05.pdf

Les migrations internes sont bien plus nombreuses que les migrations transfrontalières, en Chine et à l'échelle du monde. Les migrations internes comme internationales peuvent être régulières ou irrégulières. Les migrations internes peuvent être irrégulières dans les pays où les lois sur la déclaration de résidence interdisent de déménager dans une autre région et où les migrants internes se voient refuser l'accès aux écoles ou à d'autres services sociaux auxquels la population locale a droit. Une part croissante des migrants internes ou internationaux sont des femmes, et notamment, dans de nombreuses régions, des jeunes femmes non mariées. Généralement, les bureaux de migration et de placement agréés recherchent les travailleurs les plus qualifiés, qui sont plus susceptibles d'être des hommes. Cet exposé aborde la question des migrations internes et de la problématique hommes-femmes à travers une étude de cas chinoise, un projet de l'OIT visant à prévenir le trafic de petites filles et de jeunes femmes, exploitées en tant que main-d'œuvre sur le sol national. Lors des migrations non préparées et mal informées, de nombreuses petites filles courent le risque d'être victime de trafics. Le projet de l'OIT propose de prolonger la scolarisation des filles jusqu'à l'âge de 16 ans et d'encourager la migration sûre, préparée, des adolescentes de plus de 16 ans vers des emplois décents et non stéréotypés, au travers notamment de Mémoires de compréhension dans les provinces d'accueil et d'origine.

Deshingkar, P., 'Maximising the Benefits of Internal Migration for Development', in F. Laczko (ed.), *Migration, Development and Poverty Reduction in Asia*, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, 2005, pp. 21–63.

http://www.iom.int/documents/publicatoin/Migration_Development_and%20Poverty_Reduction_in_Asia.pdf

La Chine et l'Inde totalisent ensemble plus de migrations internes que l'ensemble du globe entre ses frontières. Les migrants vont des campagnes vers les villes et des campagnes pauvres vers les campagnes plus riches. En Asie, de récentes études sur le terrain montrent que, convenablement gérées, les migrations internes peuvent jouer un rôle important en matière de réduction de la pauvreté et de redistribution des régions les plus riches vers les régions les plus pauvres. Les politiques de développement doivent réduire les coûts et les risques des migrations pour ceux qui partent comme pour ceux qu'ils laissent derrière eux. Il y a une féminisation des migrations internes, en ce sens qu'un plus grand nombre de femmes migrent seules pour trouver du travail, et non plus simplement pour suivre leur mari. Les causes en sont une meilleure acceptation de la mobilité des femmes et une demande de main-d'œuvre féminine en augmentation. Au cours de la dernière décennie, l'industrie du prêt-à-porter a attiré des millions de migrants, des femmes majoritairement, des campagnes vers les villes. Cependant, les stéréotypes sexuels font que les femmes gagnent moins que les hommes – du fait de la ségrégation sexuelle du marché du travail ou du fait qu'elles sont moins bien payées pour le même travail. L'industrie du sexe est l'un des rares secteurs où les femmes peuvent trouver des revenus relativement élevés.

2.3 Les migrations forcées

Human Rights Watch, *Refugee and Internally Displaced Women; Gender-Based Asylum Claims*, 2005.

<http://hrw.org/women/refugees.html>

Les femmes réfugiées et déplacées internes risquent de subir des exactions de la part des gouvernements, des groupes insurgés et d'autres réfugiés dans leur tentative de fuir la guerre, les persécutions ou une catastrophe naturelle dans leur pays ou lieu d'origine. Elles sont menacées de violences par la force des circonstances mais aussi parce qu'elles sont tributaires de personnes étrangères pour assurer leur subsistance. Les femmes déplacées dans leur propre pays sont plus menacées encore car le gouvernement censé les protéger est aussi souvent celui qui les persécute. Bien que les femmes forment une part importante des réfugiés et des personnes déplacées, les gouvernements et les organisations internationales ont tout juste commencé à s'intéresser aux besoins sexospécifiques des femmes réfugiées et déplacées internes. Les réfugiés n'ont généralement pas ou peu de recours légaux contre les violences sexuelles et conjugales, étant peu habitués à traiter avec la police et les autorités judiciaires – dont ils se méfient – et en l'absence également d'une réponse adaptée, systématique, sensible et dans des délais raisonnables, des autorités locales et internationales concernées.

Pendant des années, lorsque les femmes demandeuses d'asile rapportaient qu'elles avaient été violées par des policiers ou des soldats, la justice rejetait leurs plaintes, considérant que ces actes de

persécutions relevaient du domaine « privé ». Au début des années 1990, le Canada fut le premier pays à reconnaître que les femmes sont victimes de formes de persécutions liées à leur sexe, qu'il convenait d'inscrire dans la Convention sur les réfugiés de 1951. Depuis, les femmes ont trouvé protection contre de nombreuses formes de persécutions sexospécifiques comme les crimes « d'honneur », les mutilations génitales féminines et la violence sexuelle, dans les situations de conflit en particulier. Il a été plus difficile de convaincre les pays d'asile de reconnaître que l'incapacité de l'État à défendre les victimes de violence conjugale s'apparentait à des persécutions. Ce guide thématique en ligne présente les grands problèmes, le travail d'Human Rights Watch concernant les femmes réfugiées et déplacées internes et les demandes d'asile fondées sur un motif lié au sexe. (Résumé adapté du site Web.)

Turner, S., 'Angry Young Men in Camps: Gender, Age and Class Relations among Burundian Refugees in Tanzania', *New Issues in Refugee Research Working Paper No. 9*, Centre de documentation et de recherche - Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies/Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Genève, 1999.

<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/research/opendoc.pdf?tbl=RESEARCH&id=3ae6a0c38>

Qu'advient-il des relations entre les sexes, les générations et les différentes couches sociales dans un camp de réfugiés ? Les opérations de secours d'urgence renforcent-elles ou bousculent-elles les hiérarchies ? Comment ? Telles sont les questions explorées par ce document, au terme d'une année de travail auprès des réfugiés burundais du camp de Lukole, au nord-ouest de la Tanzanie. Dans ce camp de réfugiés, une ONG distribue des vivres et d'autres ressources acheminées par le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (UNHCR), à parts égales entre les femmes, les hommes et les enfants. Cependant, la distribution égalitaire de nourriture était contraire aux conceptions des hommes, qui pensaient qu'ils devaient recevoir les vivres au nom de leur famille, dans le respect de leur rôle de soutien traditionnel. Or, les femmes ne cherchaient pas à remettre en cause l'autorité masculine mais tentaient simplement de reprendre leurs activités habituelles – cuisiner, chercher du bois pour le feu et s'occuper de leurs familles. Cependant, les hommes avaient le sentiment de perdre une partie de leur pouvoir et du respect dont il jouissait.

Les hommes plus âgés ne savaient comment réagir. Les jeunes hommes cherchèrent à reconquérir leur masculinité et leur rôle de soutien par des voies qui sapèrent les efforts des opérations humanitaires en faveur de l'égalité des sexes. Les jeunes hommes profitèrent de l'effondrement de la structure et de la hiérarchie sociale pour défier l'autorité des anciens, se comportant avec moins de déférence et plus d'assurance. Cette prise de pouvoir graduelle, ajoutée à une meilleure connaissance des langues telles que l'anglais et le swahili, et une plus grande mobilité par rapport aux femmes et aux hommes plus âgés, leur permit de gagner des positions dominantes dans le camp en tant que chefs de rue, personnels des ONG, leaders politiques et hommes d'affaires prospères. La vie du camp permit un passage du pouvoir des mains des anciens à celles de leurs cadets, mais jamais dans celle des femmes.

Kaye, M., *The Migration-Trafficking Nexus: Combating Trafficking through the Protection of Migrants' Human Rights*, Anti-Slavery International, Londres, 2003.

<http://www.antislavery.org/homepage/resources/the%20migration%20trafficking%20nexus%202003.pdf>

Les hommes et les garçons sont victimes des trafics, comme les femmes et les filles. Le genre définit en partie qui est victime de ces trafics et où. Une étude portant sur 229 enfants victimes d'un trafic entre le Bénin et le Gabon pour servir de domestiques et de vendeurs (-ses) sur les marchés a montré que 86 % d'entre eux étaient des filles. Les employeurs préféraient des filles, jugées moins susceptibles de se révolter en grandissant. Des garçons sont pris dans des trafics entre le Bangladesh et le Pakistan et envoyés aux Émirats Arabes Unis pour servir de jockeys dans les courses de chameaux, un sport dangereux pouvant entraîner des blessures et la mort. Pour être efficaces, les mesures contre les trafics doivent reconnaître qu'aussi bien les hommes que les femmes, les garçons que les filles en sont victimes, et pas uniquement pour des services sexuels. C'est trop rarement le cas. Ainsi, la Convention sur la prévention et l'élimination de la traite des femmes et des enfants à des fins de prostitution, ratifiée par l'ASACR (Association sud-asiatique de coopération régionale) en janvier 2002, ne s'applique qu'aux femmes et aux enfants et ne concerne que la prostitution, l'exploitation sexuelle, les mariages d'enfants ou frauduleux.

Pour traduire les trafiquants en justice, il ne suffit pas d'une législation adaptée contre les trafics ; il faut encore protéger et soutenir les victimes. Pour pouvoir témoigner, elles devront bénéficier au minimum d'une régularisation temporaire de leur droit de séjour, d'un soutien matériel, de possibilités de recours légaux et de réparation, et d'une prise en charge réelle de leur sécurité si elles retournent sur leur lieu d'origine. Les victimes des trafics peuvent être traumatisées et ne pas être en mesure de raconter tout de suite leur histoire. Anti-Slavery International recommande de leur accorder une « période de réflexion » de trois à six mois pendant lesquels elles bénéficieraient, au moins temporairement, d'un titre de séjour.

Anderson, B. and Rogaly, B., 'Forced Labour and Migration to the UK', Trades Union Congress (TUC), Londres, 2005.

<http://www.tuc.org.uk/international/tuc-9317-f0.pdf>

Dans la plupart des pays de destination, on pense généralement que les trafics exploitent les femmes pour des services sexuels et que les hommes passent clandestinement les frontières en tant que main-d'œuvre. Les femmes sont perçues comme des victimes et les hommes comme des opportunistes. Ce rapport se penche sur les liens qui unissent trafics et travail forcé, et suggère que le concept de « travail forcé » est plus utile que celui de « trafic » pour traiter de l'exploitation et des violations des droits humains dont sont victimes les migrants des deux sexes. Le trafic ou la traite implique par définition un travail forcé dans la mesure où les personnes qui se retrouvent dans ces réseaux doivent fournir un travail ou des services auxquels elles n'ont pas librement consenti.

L'Assemblée générale des Nations unies reconnaît le travail forcé comme un aspect des trafics dans la définition internationale qu'elle en a donné en novembre 2000. Cependant, toutes les personnes soumises au travail forcé ne le sont pas forcément dans le cadre d'un trafic. Elles peuvent avoir migré

volontairement, parfois de leur propre initiative et légalement, être des citoyens locaux, et se trouver tout de même victimes du travail forcé. Le concept de trafic en relief la difficile question de savoir avec quel degré de liberté la personne a pris la décision de migrer et si ceux qui ont permis son voyage l'ont exploitée ou lui ont fourni un service. Le concept de travail forcé insiste plutôt sur l'aboutissement du voyage et la situation du migrant au regard des droits humains.

3. Questions spécifiques relatives aux migrations

Une bonne part du débat sur les migrations cherche à définir si les migrations sont bonnes ou mauvaises pour les régions de départ et de destination et pour les migrants eux-mêmes. Dans cette discussion, les transferts d'argent et le « gain de cerveaux » figurent comme des impacts positifs, la « fuite des cerveaux » et le fardeau croissant du VIH/SIDA comme des impacts négatifs. Les textes de cette section abordent les aspects sexospécifiques de ces impacts, exprimant différents points de vues.

3.1 Transferts d'argent

Sørensen, N.N., 'Migrant Remittances, Development and Gender', *DIIS Brief*, Copenhague: Dansk Institut for Internationale Studier, 2005.

http://www.diis.dk/graphics/Publications/Briefs2005/nns_migrant_remittances.pdf

Les migrations peuvent générer toutes sortes de conséquences positives et négatives pour le développement. Or, ces dernières années, les transferts d'argent sont devenus la preuve et l'étalon incontournables des liens des migrants avec leur société d'origine. Les transferts peuvent être monétaires (envois d'argent) ou sociaux (idées, pratiques, identités, savoir-faire et capital social circulant entre les communautés expéditrices et réceptrices). Ils peuvent se faire au sein d'un pays dans le cas des migrations internes ou traverser les frontières dans les cas des migrations internationales.

Ce bulletin cherche à introduire une perspective de genre dans le débat sur les transferts. Il reconnaît leur impact potentiellement positif mais critique les approches qui font peser sur les migrants – et plus spécifiquement les femmes parfois – l'obligation sociale d'envoyer de l'argent. On suppose généralement que les femmes envoient à leur famille une part plus importante de leurs revenus que les hommes et sont généralement plus économes. Les femmes reçoivent la plus grande part des envois et l'on pense qu'elles affectent cette somme ou ces biens, lorsqu'elles en ont le contrôle, à l'amélioration de la santé, de la nutrition et de l'éducation de toute la famille. Les transferts dépendent nécessairement du sexe et de la position du migrant dans la famille, ainsi que des inégalités sexuelles sur le marché du travail. Cependant, l'impact du genre sur les transferts de l'émigration reste à clarifier et réclame de nouvelles études. (Résumé adapté d'un résumé de l'article.)

Ramirez, C., Dominguez, M.G., Morais, J.M., 'Crossing Borders: Remittances, Gender and Development', *INSTRAW Working Paper*, Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), Saint Domingue, 2005.

http://www.un-instraw.org/en/images/stories/remmitances/documents/crossing_borders.pdf

L'argent de l'émigration est actuellement la deuxième plus grande source de financement externe pour les pays en développement. En plus des transferts financiers, une masse considérable d'idées et de ressources circule dans les deux sens entre les pays d'immigration et d'origine et transforme les identités sociales, la vie des ménages et les relations de pouvoir. Le genre, la position au sein du

ménage et la situation légale ont un impact considérable sur les formes que prennent les transferts. Toutefois, les études actuelles ne permettent pas de déterminer qui, des femmes ou des hommes, renvoie le plus d'argent « au pays ». Le genre affecte également les décisions qui seront prises quant à l'utilisation de ces sommes, qui en bénéficiera et leurs retombées sur la structure familiale, bien que de façons diverses selon le contexte et d'autres facteurs. Lorsque ce sont les femmes qui touchent l'argent, ceci peut entraîner un transfert de pouvoirs dans les prises de décisions économiques au sein de la famille. Pour optimiser les bienfaits des transferts, ce rapport recommande : (1) de diminuer les frais de transfert d'argent et d'améliorer l'information sur leurs coûts, à l'usage des femmes en particulier ; (2) de mobiliser les communautés émigrées afin qu'elles aident leur pays d'origine et y réalisent des investissements, dans des entreprises dirigées par des femmes notamment, et de garantir que les femmes participent aux décisions quant à l'investissement de cet argent.

3.2 Brain drain et brain gain : « fuite » et « gain » de cerveaux

Dodson, B., 'Gender and the Brain Drain from South Africa', *Migration Policy Series No 23*, Idasa and Queen's University – Southern African Migration Project, Le Cap, 2002.

<http://www.queensu.ca/samp/migrationresources/braindrain/>

L'Afrique du Sud connaît actuellement une importante fuite des cerveaux (brain drain). Pourquoi des travailleurs qualifiés choisissent-ils de partir et d'autres de rester ? Pourquoi certains partent-ils définitivement et d'autres seulement temporairement ? Le genre n'est pas étranger à ces questions. Sur la base de deux études, l'une sur des citoyens sud-africains, l'autre sur des immigrés en Afrique du Sud, ce document établit que les hommes sont plus susceptibles de vouloir émigrer que les femmes, de pouvoir le faire, et de partir plus longtemps sans revenir. Cependant, nombre de partenaires ou de membres féminins de la famille émigrent à la suite des hommes et le déséquilibre entre les sexes dans les chiffres des migrations n'est pas très important. La ventilation des données par couleur de peau et par sexe montre que les hommes africains (noirs) ont le plus fort potentiel d'émigration, avant respectivement les hommes blancs, les femmes africaines (noires) et les femmes blanches. Le genre semble donc influencer plus fortement le potentiel d'émigration que la couleur de la peau. Les femmes et les hommes interrogés invoquaient le désir d'échapper à la criminalité et au manque de sécurité comme principale motivation pour émigrer. Ils différaient cependant dans le classement des raisons qui pouvaient les empêcher d'émigrer. Les hommes citaient d'abord une meilleure sécurité, puis la famille et le patriotisme tandis que les femmes mettaient la famille en tête.

Mensah, K., Mackintosh, M., and Henry, L., *The Skills Drain of Health Professionals from the Developing World: A Framework for Policy Formulation*, Medact, Londres, 2005.

<http://www.medact.org/content/Skills%20drain/Mensah%20et%20al.%202005.pdf>

De nombreux travailleurs de la santé, d'infirmières en particulier, migrent du Sud au Nord pour travailler dans les systèmes de santé des pays riches. Il en résulte un financement pervers du Sud vers le Nord, où les pays du Sud financent la formation de personnels de santé et les pays du Nord bénéficient de leurs services sans avoir contribué aux coûts de leur formation. Cette migration et le déclin du système de santé formel laissent les femmes du Sud face à une charge de soins de plus en plus lourde. Ce rapport appelle à une analyse urgente de la fuite des cerveaux en termes de droits

humains. Il cite l'exemple du Ghana, où la migration vers le Royaume-Uni améliore les services de santé britanniques au détriment de ceux du Ghana. Le rapport préconise de mettre en balance le droit des travailleurs de santé d'émigrer à la recherche de meilleures conditions de vie avec le droit à la santé et l'accès aux soins des populations du Sud. Le rapport énonce trois recommandations. Il préconise en premier lieu de renforcer les systèmes de santé dans les pays d'origine afin de combattre les inégalités entre pays d'origine et de destination. Il conviendrait d'affecter une plus grande part du budget national aux provisions de santé et de fixer une participation des pays d'immigration aux frais de formation du personnel de santé et au financement des systèmes de santé des pays d'émigration. En second lieu, il faudrait investir dans les systèmes de santé des pays d'origine afin de garantir des conditions plus attractives pour les travailleurs locaux, qui leur permettent de rester. En troisième lieu, le rapport préconise de « lier » les travailleurs par une obligation de service minimum dans leur pays d'origine, à l'issue de leur formation et avant de pouvoir émigrer, et de les encourager au retour au bout d'une période définie.

Oduba, V., 'Technology Ushers in BRAIN GAIN', *Science in Africa*, mai 2003

<http://www.scienceinafrica.co.za/2003/june/brain.htm>

De nombreux responsables politiques africains s'alarment de la « fuite des cerveaux », qui draine un grand nombre d'hommes et de femmes parmi les plus qualifiés d'Afrique vers les perspectives professionnelles et les emplois mieux rémunérés de l'étranger, les femmes en tant qu'infirmières et enseignantes, essentiellement, les hommes en tant que médecins, chercheurs en informatique et experts en technologie. Certains responsables politiques suggèrent de lier les allocations d'études à une obligation de service et de prendre des mesures législatives pour empêcher le personnel qualifié de partir. Cet article juge ces propositions contraires à l'éthique et difficiles à mettre en œuvre. La perte de savoir-faire est un problème réel pour certains secteurs ; toutefois, la balance nette de la fuite des cerveaux peut se révéler positive. Les émigrants à l'étranger contribuent pour une grande part aux économies de leur pays par leurs versements et leurs investissements. Ainsi, plus de la moitié des investissements étrangers qui ont alimenté l'économie chinoise proviennent de la diaspora.

3.3 Le virus VIH/SIDA

Lurie, M.N., 'Migration, Sexuality, and the Spread of HIV/AIDS in Rural South Africa', *Migration Policy Series Working Paper No. 31*, Southern African Migration Project and Southern African Research centre – University de Queen, Le Cap, 2004.

<http://www.queensu.ca/samp/sampresources/samppublications>

L'Afrique du Sud connaît un taux de progression du VIH/SIDA parmi les plus élevés du monde. Les migrations comptent parmi les nombreux facteurs sociaux qui contribuent au développement de l'épidémie. Le schéma traditionnel veut que les hommes migrent, contractent le virus au travers de relations sexuelles quand ils se trouvent à l'étranger ou loin de leur foyer, et contaminent leurs femmes ou leurs partenaires régulier(e)s à leur retour. Cependant, peu d'études se sont intéressées aux deux bouts du processus migratoire : ceux qui émigrent, mais aussi ceux qui restent. Cette étude a enquêté auprès des hommes issus de régions rurales limitrophes, partis travailler dans des mines d'or et des usines en deux endroits d'Afrique du Sud, de leurs partenaires féminines restées au foyer

et, à des fins de comparaison, des couples non migrants des régions rurales d'origine. Les conclusions concordent avec les interprétations traditionnelles : le risque d'infection est plus élevé chez les hommes migrants que chez les hommes non migrants ; les hommes ont plus de partenaires que les femmes en dehors de leurs relations principales ; et les partenaires féminins des migrants ont légèrement plus de chances d'être infectés par le VIH que les partenaires de non-migrants. Cependant, dans près d'un tiers des couples dont les hommes avaient émigré, où seul un partenaire était infecté, c'est la femme qui était infectée. Ceci sans doute parce que, leurs partenaires absents, les femmes des régions rurales courent le risque d'être contaminées dans des relations avec d'autres hommes.

Upton, R.L., 'Women Have No Tribe: Connecting Carework, Gender and Migration in an Era of HIV/AIDS in Botswana', *Gender and Society*, Vol. 17, No 2, pp. 314–22, 2003.

<http://gas.sagepub.com/cgi/reprint/17/2/314>

Les hommes du Botswana ont migré dans les frontières et hors de leur pays pendant des décennies, laissant aux femmes le soin de s'occuper des enfants et du foyer. Autrefois, ces femmes dépendaient des envois d'argent de leurs proches – leurs maris ou leurs fils émigrés généralement – pour la moitié de leurs revenus. Aujourd'hui cependant, les taux d'infection par le VIH sont tels que les hommes tombent malades en nombre croissant et se trouvent dans l'incapacité de gagner un revenu, et que les mères aussi tombent malades. Le système traditionnel de « remplacement » – qui consiste à confier les enfants à la garde de leurs grand-mères ou d'une aînée de la famille – approche du point de rupture sous le nombre croissant d'orphelins du VIH/SIDA. Aussi les grand-mères et les aînées ont aujourd'hui la charge d'un plus grand nombre d'enfants avec un revenu plus faible. D'où une crise de la garde des enfants dont le fardeau repose sur les épaules des femmes âgées. Cet article est basé sur des entretiens avec des femmes rurales du nord du Botswana.

Mai, N., 'Albanian Masculinities, Sex Work and Migration: Homosexuality, AIDS and other Moral Threats', in Worton, M. et Wilson-Tagoe, N. (eds), *National Healths: Gender, Sexuality and Health in a Cross-Cultural context*, UCL Press, pp. 45-58, Londres, 2004.

Ce passage s'appuie sur une série d'entretiens avec des immigrants albanais, dont des travailleurs sexuels, en Italie et en Grèce. Dans les premières années qui ont suivi la chute du communisme, les migrations à la recherche d'un travail sexuel sont apparues comme une stratégie de survie importante pour de nombreux jeunes hommes albanais, en dépit de la stigmatisation associée à l'homosexualité. Lorsque ces hommes se considèrent eux-mêmes homosexuels, il peut leur être relativement facile de faire ce travail. Or, nombre d'entre eux associent l'homosexualité à celle de leurs clients qu'ils « méprisent » et se sentent dégradés dans leur masculinité par ce travail. Pour retrouver leur masculinité, certains travailleurs du sexe albanais jouent le rôle traditionnel de souteneur et/ou d'exploiteur d'un partenaire féminin. S'ils utilisent souvent des préservatifs avec leurs clients, ils le font plus rarement avec leurs partenaires féminins, souvent elles-mêmes travailleuses du sexe. Les travailleurs du sexe albanais, cependant, sont rarement la cible des interventions sur le sida. Les travailleurs du sexe masculins n'étant pas vraiment reconnus, l'État les considère plus comme des homosexuels que des travailleurs du sexe. Or, les ONG de défense des homosexuels les perçoivent

plus comme des immigrés que des membres de la communauté gay. Les travailleurs du sexe eux-mêmes se considèrent rarement comme des homosexuels. En conséquence, ils échappent à tous les programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Ces dynamiques ont de graves répercussions sur la progression du VIH/SIDA en Albanie, pays où la population est très mobile et le préservatif peu utilisé.

Cette publication est disponible auprès de Cavendish Publishing Limited, The Glass House, Wharton Street, Londres, WC1X 9PX, Royaume-Uni.. Tél : +44 (0)207 278 8000, Fax : +44 (0)207 278 8080, info@cavendishpublishing.com.

4. Cadres et politiques internationaux

4.1 Cadres internationaux

Principaux instruments internationaux relatifs au genre et aux migrations

1. Déclaration universelle des droits de l'homme 1948

<http://www.unhchr.ch/udhr/lang/frn.htm>

2. Convention relative au statut des réfugiés 1951

http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/o_c_ref_fr.htm

3. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) 1979

<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

4. Convention sur les droits de l'enfant 1989

http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/k2crc_fr.htm

5. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants 2000

<http://www.ohchr.org/french/law/crc-sale.htm>

6. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille 1990

<http://www.ohchr.org/french/law/cmw.htm>

7. Protocole de Palerme visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants 2000

<http://untreaty.un.org/English/notpubl/18-12-a.F.htm>

8. Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer 2000

http://untreaty.un.org/French/TreatyEvent2002/CTOC_Prot2_10.htm

9. Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité 2000

www.un.org/french/events/sc/women/res_1325f.pdf

Duddy, J., 'What is the International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of their Families?', *AWID Resource Net – Friday File Issue 138*, août 2003

<http://www.awid.org/go.php?list=analysis&prefix=msg&item=00147> (prochainement en français)

La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles (ICRM) a été approuvée en 1990 et est entrée en vigueur en tant qu'instrument du droit international le 1^{er} juillet 2003, après ratification par le minimum requis de vingt états membres. Jusqu'à présent, aucun pays occidental d'immigration n'a ratifié la Convention, non plus que d'autres pays d'immigration majeurs comme l'Inde, le Japon, l'Australie ou les états du Golfe. Ce rapport invite les organisations de la société civile à continuer à faire campagne pour la ratification de cet outil par les pays non signataires, afin de lui donner plus de poids dans la protection des droits des migrants, hommes et femmes. Ce traité, cependant, a aussi ses limites. Si l'article 16 stipule que les travailleurs migrants et leurs familles ont « droit à la protection effective de l'État contre la violence, les dommages corporels, les menaces et intimidations, que ce soit de la part de fonctionnaires ou de particuliers, de groupes ou d'institutions », le traité ne fait nulle part référence aux besoins particuliers des travailleuses migrantes.

Committee on Feminism and International Law, *Interim Report on Women and Migration*, 2004.
<http://www.ila-hq.org/pdf/Feminism%20&%20International%20Law/Draft%20Report%202004.pdf>

Ce rapport examine le Protocole de Palerme visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, sous l'angle des droits humains et de l'égalité des sexes. Ce protocole, signé par 117 états et ratifié par 62 états, est entré en vigueur en 2003. Le traité vise à : prévenir et combattre le trafic d'êtres humains, et plus particulièrement des femmes et des enfants ; protéger et venir en aide aux victimes des trafics pour le respect de leurs droits humains ; promouvoir la coopération entre les états-parties en vue de réaliser ces objectifs. Le protocole vise avant tout à faire appliquer les lois contre l'expansion du crime transnational organisé, mais il comporte aussi d'importantes provisions sur la protection des droits humains. Ce rapport relate comment le trafic des femmes pour la prostitution est devenu un thème central dans la formulation du protocole. Dans le processus de négociation, deux positions féministes dominantes s'affrontaient : (1) toute prostitution est un esclavage sexuel et par conséquent toutes les prostituées qui émigrent doivent être considérées comme les victimes d'un trafic (soutenu par la Coalition contre la traite des femmes et le Groupe de travail de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage) ; et (2) il faut faire une distinction entre la prostitution volontaire et la prostitution forcée (soutenue par l'Alliance globale contre la traite des femmes (GAATW - Global Alliance Against Trafficking of Women), le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)). En définitive, le protocole finalisé ne considère pas que toute prostitution est forcée.

Définition du trafic dans le protocole de Palerme

L'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

Extrait du « Protocole de Palerme en vue de prévenir, combattre et punir le trafic d'êtres humains, en particulier des femmes et des enfants ».

Kumin, J., *GENDER: Persecution in the Spotlight*, 2001.

<http://www.unhcr.ch/1951convention/gender.html>

Lorsque les pères de la Convention de 1951 – tous des hommes – édictèrent ce qui allait devenir l'instrument clé du droit international des réfugiés, ils donnèrent une définition du droit d'asile fondée sur la crainte légitime d'une personne d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Pour justifier le droit d'asile, la persécution était censée provenir de l'État et non d'autrui, et la violence sexuelle n'y figurait pas de manière explicite. Ces partis pris excluaient de fait les persécutions liées au sexe de la victime. Cependant, les choses ont beaucoup changé depuis. On admet de plus en plus que certaines revendications sexospécifiques peuvent entrer et s'inscrivent de fait dans le champ de la Convention de 1951. En 1991, le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies a édité des « directives sur la protection des femmes réfugiées ». En 1993, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié canadienne a produit des directives novatrices sur « les revendicatrices du statut de réfugié craignant d'être persécutées en raison de leur sexe ». Les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni lui ont emboîté le pas avec leurs propres directives. Une poignée de pays, Allemagne en tête, maintient que pour qu'un individu soit reconnu en tant que réfugié, les menaces de persécutions doivent venir de l'État ou d'un agent de l'État. Mais le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies et la majorité des pays d'asile font valoir que l'important n'est pas de savoir qui fait le mal mais si l'État a la volonté et la capacité de protéger la victime. (Résumé adapté de l'article.)

Usher, E., 'The Millennium Development Goals and Migration', *IOM Migration Research Series No 20*, Organisation internationale pour les migrations, Genève, 2005.

<http://www.iom.int/documents/publication/MRS20.eBOOK.pdf>

Quelles sont les passerelles entre les migrations et les Objectifs du millénaire pour le développement ? Il n'y a pas de relation de cause à effet évidente entre les migrations et la réalisation des OMD. Les migrations peuvent avoir un impact positif ou négatif sur le développement. Toutefois,

s'ils sont convenablement impliqués, les migrants peuvent aider à la réalisation des OMD. Les gouvernements, les agences de développement et les organisations internationales doivent élaborer des stratégies pour renforcer l'impact positif des migrations. Là où les migrations font obstacle aux OMD, la communauté internationale doit mettre en œuvre des stratégies de gestion des migrations en vue de combattre les impacts négatifs des migrations sur la réalisation des objectifs. L'égalité des sexes est un des Objectifs du millénaire pour le développement (objectif 3) et il est également essentiel à la réalisation des autres OMD. Les migrations peuvent autonomiser les femmes et faire avancer l'égalité des sexes ou, au contraire, les exposer à de nouveaux risques et aggraver les inégalités. Œuvrer à une plus grande égalité hommes-femmes dans les migrations serait bénéfique pour les migrants et renforcerait l'impact positif des migrations sur le développement, nous rapprochant ainsi de la réalisation des OMD. (Résumé adapté du site Web.)

4.2 Analyses de politiques

id21, 'Misunderstanding Migrants: Arguments for Radical Change', *id21 research highlight*, Novembre 2000.

<http://www.id21.org/society/10cah1.html>

Les gouvernements du monde entier ont souvent cherché à fixer les populations migrantes par diverses politiques comme le contrôle des migrations internes en Chine ou une législation stricte interdisant les migrations des campagnes vers les villes en Éthiopie sous le régime du Derg. Les migrations menacent-elles sérieusement les modes de vie établis, comme on le prétend souvent ? Les migrations peuvent être une stratégie de subsistance ayant des retombées positives comme la diminution de la pauvreté et une plus grande égalité hommes-femmes et non simplement une réaction indésirable à l'adversité. De nombreux responsables politiques pensent que les migrations mènent à l'éclatement des familles, à l'augmentation des risques sanitaires – d'infection par le VIH, entre autres – et à l'affaiblissement des droits du travail. Mais cela dépend de la façon dont les migrations se produisent et, dans une large mesure, de l'impact des politiques existantes sur les droits humains et l'accès aux soins des migrants. Une réévaluation radicale des politiques actuelles est nécessaire. En particulier, les migrations doivent être perçues comme un élément établi des stratégies de subsistance, lesquelles peuvent renforcer la cohésion et l'égalité sociales. (Résumé adapté de l'article de la page www.id21.org.)

Blouin, C., Gibb, H., McAdams, M., et Weston, A., *Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans la politique commerciale du Canada : Étude de cas sur la mobilité de la main-d'œuvre dans les accords commerciaux*, Condition féminine Canada (CFC), Ontario, 2004.
http://www.swc-cfc.gc.ca/pubs/pubspr/0662367138/200406_0662367138_3_f.html

Cette étude présente une analyse selon le genre des engagements pris par le Canada dans le cadre des accords sur la mobilité de la main-d'œuvre, associés à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) (mode 4). Ces accords visent à soutenir la croissance du commerce et des investissements transfrontaliers, en facilitant la circulation des travailleurs hautement qualifiés, des cadres d'entreprises et des entrepreneurs. Ces dispositions servent plus aux canadiens qu'aux canadiennes car ces dernières occupent

comparativement moins de postes de direction. De plus, les femmes sont plus nombreuses dans les petites entreprises qui n'ont pas ou peu d'employés et où ce type de postes n'existe pas. Toutefois, les femmes canadiennes sont en meilleure position pour bénéficier des clauses de l'ALENA sur les professions libérales, qui englobent certaines catégories comme les professions de santé – infirmières notamment – où les femmes sont fortement représentées. Les femmes forment environ un quart des travailleurs temporaires qui entrent et sortent du Canada. Parmi les principales recommandations, il convient : de rassembler des données ventilées par sexe sur le mouvement des travailleurs temporaires pour une analyse selon le genre plus affinée ; d'évaluer l'utilisation qui est faite des mécanismes de soutien gouvernemental par les entrepreneurs individuels masculins et féminins ; de renforcer, par des mesures gouvernementales, la participation des femmes et des experts en genre dans la définition des politiques commerciales canadiennes. (Résumé adapté du sommaire.)

Harzig, C., 'Immigration Policies: a Gendered Historical Comparison' in Morokvasic-Müller, M., Erel, U., et Shinozaki, K. (eds), *Crossing Borders and Shifting Boundaries Vol. 1: Gender on the Move*, Leske and Budrich, Opladen, 2003.

Le texte intégral est disponible en ligne sur le site Siyanda avec l'aimable permission de VS Verlag für Sozialwissenschaften

http://www.siyanda.org/docs/harzig_immigration.pdf

Cet ouvrage compare les différentes politiques menées aux États-Unis, au Canada et en Suède entre 1780 et 1980. Le modèle du « soutien de famille masculin » a été au cœur des politiques d'immigration américaines et canadiennes. Dans ce modèle, le migrant est un homme qui fait vivre sa famille par son travail, et sa femme et les personnes dont il a la charge sont autorisées à le rejoindre dans le cadre du « regroupement familial ». Ce modèle ne correspondait pas toujours à la situation de certains immigrés ; ainsi, les familles ouvrières venues des campagnes allemandes dans les années 1870 considéraient que toute la famille devait travailler. Les enfants étaient censés subvenir, eux aussi, aux besoins de la famille et non être « à sa charge ». Les femmes immigrées pouvaient elles aussi travailler. Au Canada, aujourd'hui, la part des femmes immigrées dans la population active est généralement supérieure à celle des femmes nées au Canada.

En Suède, par contre, les politiques d'immigration ont plutôt mis l'accent sur l'intérêt national et le besoin de main-d'œuvre immigrée. Le modèle du chef de famille n'a pas été imposé aux familles immigrées. À l'inverse, certains féministes et responsables politiques affirmaient que si les femmes suédoises étaient théoriquement libérées et indépendantes, les femmes immigrées étaient opprimées par leur famille. À partir des années 1980, le gouvernement instaura des mesures spécifiques en vue d'aider les femmes immigrées à s'intégrer dans la société et sur le marché du travail. Bien que ces mesures présupposent que les femmes immigrées doivent participer au mode de vie suédois, elles leur ont sans doute été d'un certain bénéfice.

Dodson, B., 'Gender Concerns in South African Migration Policy', *SAMP Migration Policy Brief No. 4, Southern African Migration Project, Le Cap, 2001.*

<http://www.queensu.ca/samp/sampresources/samppublications/policybriefs/brief4.pdf>

L'étude menée par le Southern African Migration Project (SAMP) montre qu'une proportion croissante de femmes émigrent en Afrique du Sud, en provenance de l'Afrique australe. Ce document identifie les formes sexospécifiques des migrations et les motivations propres à chaque sexe. Ces réalités doivent être prises en compte, pour une gestion effective des migrations. Il poursuit en signalant diverses zones de discrimination sexuelle implicite dans la nouvelle politique proposée en Afrique du Sud sur les migrations internationales. Ces discriminations ne peuvent manquer d'avoir de sérieuses conséquences sur le développement national et régional. L'essai plaide en faveur d'une approche centrée sur le développement qui interprète les migrations comme des stratégies de subsistance d'un foyer, dans l'analyse des migrations internationales en Afrique du Sud comme dans la définition et la mise en œuvre des lois futures. (Résumé adapté de la présentation de l'auteur.)

Murison, S., 'Evaluation of DFID Development Assistance: Gender Equality and Women's Empowerment, Phase II Thematic Evaluation: Migration and Development', *DFID Working Paper 13, Department for International Development – Evaluation Department, Glasgow, 2005.*

<http://www2.dfid.gov.uk/aboutdfid/performance/files/wp13.pdf>

Ce rapport analyse le travail du Ministère britannique pour le développement international dans le domaine des migrations en regard de son engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Il évalue dans quelle mesure le DFID a su intégrer ses propres indicateurs d'une réelle prise en considération du genre dans son travail et suggère divers domaines où le DFID pourrait renforcer sa contribution à cet égard. Il ressort qu'au cours des dernières années, le DFID a mené plusieurs interventions importantes sur les migrations du point de vue du développement – notamment sur les périples migratoires, les flux de ressources et la gestion des migrations en vue de réduire la pauvreté. Les interventions évaluées répondaient plus ou moins aux indicateurs de genre. La prise en compte des droits des femmes et de l'égalité des sexes était plus forte dans les interventions sur les périples migratoires et la gestion des migrations que dans le travail sur les flux de ressources. Le rapport recommande au DFID d'étendre sa collaboration à de nouveaux partenaires pour améliorer le volume et la qualité des données statistiques mondiales dans le domaine des migrations, du genre et du développement ; de soutenir l'application des dispositions intégrales de la CEDAW aux femmes migrantes ; de documenter et de diffuser des exemples de ces bonnes pratiques.

5. Études de cas : organisations et soutiens des migrants

Cette section présente divers exemples d'organisation de migrants, ainsi que des programmes de soutien à ces organisations.

UNIFEM Asie de l'Est et du Sud-Est – autonomiser les travailleuses migrantes

Organisation website: http://www.unifem.org/global_spanner/index.php?f_loc=e_se_asia.

L'UNIFEM s'efforce, par une approche axée sur le genre et les droits humains, d'autonomiser les travailleuses migrantes qui vivent en Asie ou en sont originaires. L'agence travaille à l'élaboration de politiques et d'environnements institutionnels et socio-économiques habilitants, qui garantissent aux femmes l'égalité des chances et d'accès aux ressources et aux prestations, d'un bout à l'autre du processus migratoire. Le programme couvre les migrations légales des travailleuses migrantes et plus particulièrement des travailleuses domestiques. Les pays concernés sont le Népal, l'Indonésie, les Philippines, le Sri Lanka et la Jordanie, cette dernière en tant que pays de destination. Le programme 2001–2004 a permis : de contribuer à la rédaction d'un nouveau contrat de travail pour les travailleuses migrantes en Jordanie ; de négocier un accord bilatéral entre la Jordanie et l'Indonésie ; de faire le bilan d'une législation provinciale sur les migrations à Blitar, en Indonésie ; et de mettre sur pied un programme d'économies et d'investissement pour les immigrants qui ont choisi de retourner aux Philippines. (Pour de plus amples informations, voir l'article du bulletin *Genre et Développement En Bref*.)

Organisation d'immigrés en Allemagne

Lenz, I., et Schwenken, H., 'Feminist and Migrant Networking in a Globalising World' in Lenz, I., Lutz, H., Morokbvasic-Müller, M., Schönig-Kalender, C., and Schwenken, H., (eds), *Crossing Borders and Shifting Boundaries. Gender, Identities and Networks, Vol. 2*, Leske and Budrich, Opladen, pp. 147-178, 2003.

Le texte intégral est disponible en ligne sur le site *Siyanda* avec l'aimable permission de VS Verlag für Sozialwissenschaften.

http://www.siyanda.org/docs/lenz_schwenken_migrants.pdf

Cet article analyse diverses études portant sur 224 organisations, projets et groupes de travailleuses migrantes en Allemagne, en 2000. Il apparaît que nombre de ces organisations rassemblaient des immigrants originaires de plusieurs pays, parfois regroupés par continent. Ils avaient acquis une identité commune en tant qu'immigrants ou étrangers sur le sol allemand. Ceux qui avaient le moins à craindre pour leur statut étaient les plus actifs. Certaines organisations avaient des liens avec des organisations des pays d'origine, les informant de la situation dans le pays d'immigration. D'autres cherchaient plutôt à faire évoluer la législation. Un collectif de plusieurs groupes de femmes immigrées a ainsi mené une campagne couronnée de succès pour le droit au séjour, à titre indépendant, des conjoints étrangers (généralement des femmes) de citoyens allemands. Des groupes plus intellectuels et radicaux reprenaient ouvertement des idées qui remettaient en cause le

nationalisme, du pays d'immigration comme du pays d'origine. FeMigra (raccourci pour migrants féministes) demande comment les migrants pourraient nourrir un sentiment patriotique envers une quelconque nation, s'ils ne se sentent appartenir ni à leur pays d'origine, ni à leur pays d'accueil, ou au contraire, aux deux. Kanak Attak, une initiative culturelle et théâtrale rejette également le nationalisme. Elle se bat contre les identités racistes et sexistes imposées par une société d'accueil nationaliste.

Le projet El Rincón – travailler avec des enfants de migrants au Mexique

<http://www.elrincon.org/english/context.htm>

Le Projet El Rincón, lancé par un nord-américain au Mexique opère dans une région montagneuse du Mexique où l'émigration masculine et féminine est importante. L'économie locale repose traditionnellement sur l'agriculture. Cependant, depuis la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la concurrence des producteurs agricoles internationaux favorisés par ce traité, la population locale a de plus en plus de mal à vivre de cette activité. Ceci s'est traduit par un chômage en augmentation et le départ d'un nombre croissant de jeunes vers Mexico et les États-unis, à la recherche d'un emploi. Comme la majorité de ceux qui traversent la frontière au nord le font illégalement, ils passent souvent des années sans voir leurs familles, craignant de ne pas pouvoir la traverser une seconde fois. En conséquence, les familles sont désunies et les enfants élevés par les mères seules, les sœurs aînées et les grands-parents. Quand la mère émigre, les enfants ont souvent des résultats scolaires en baisse ou quittent l'école. Les membres masculins de la famille ont moins tendance à prendre le relais et à s'occuper des enfants quand la mère émigre. Face à ces conséquences de l'émigration, le projet El Rincón offre un soutien éducatif aux enfants scolarisés ou qui ont abandonné l'école. Des formations en savoir-faire générateurs de revenus sont également proposées aux femmes, pour offrir aux mères des alternatives à l'émigration.

Fonkoze – la banque alternative d'Haïti pour les pauvres organisés

<http://www.fonkoze.org/>

Fonkoze est un établissement de micro-financement haïtien proposant des transferts d'argent à bas prix vers Haïti, des prêts de solidarité aux groupes et aux particuliers (96 % des emprunteurs sont des femmes), des services d'épargne, de change, des formations en alphabétisation et gestion d'entreprise. Fonkoze a identifié deux types de versements : les travailleurs qui envoient de l'argent à leur famille et les églises et organisations caritatives qui sponsorisent des projets de développement communautaire. Les églises, les paroisses, les associations et les petites organisations caritatives ont trouvé les services de Fonkoze très intéressants. Les migrants d'Haïti, quant à eux, se sont d'abord montrés méfiants. Aujourd'hui, le service connaît une phase d'expansion. Fonkoze fait payer un taux initial de 10 \$ US pour des transactions inférieures ou égales à 1000 \$ et le taux augmente avec le montant des transactions. Pour les églises et les organisations à but non lucratif, Fonkoze ne demande que 10 \$ US par transaction, quel qu'en soit le montant.

Extrait de Ramírez, C., Domínguez, M.G., Morais, J.M., Crossing Borders: Remittances, Gender and Development', INSTRAW Working Paper, Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), page 42, Saint-Domingue, 2005.

http://www.un-instraw.org/en/images/stories/remmitances/documents/crossing_borders.pdf

Les investissements de la diaspora : Migrations et développement

<http://www.migdev.org/index/index.html>

Migrations et développement est une ONG fondée en 1987 qui cherche à canaliser les capacités et l'argent des immigrés marocains en France vers divers projets de développement tels que l'électrification ou la construction de routes, d'usines ou de barrages au Maroc. Dans toutes ces initiatives, la population locale contribue, par son travail et une participation financière, au coût total du projet. Les objectifs de l'association ne sont ni économiques, ni humanitaires ; elle cherche à associer la population à la gestion du projet afin qu'il reflète les besoins et identifie des solutions, en accordant une attention particulière à l'autonomisation des femmes. Si ses activités sont centrées sur le développement des infrastructures, ses initiatives intègrent d'autres dimensions : l'éducation, la santé, l'emploi et le renforcement des organisations communautaires. Une part importante des projets cible les femmes, comme la création d'une résidence pour éduquer les femmes, ainsi que des activités de création d'emplois dans les coopératives et les petites entreprises. L'association est aussi à l'initiative de campagnes visant à sensibiliser les immigrés en France, à les impliquer dans la vie de l'organisation et à contribuer au développement de leur pays d'origine par des projets collectifs.

Adapté de Ramírez, C., Domínguez, M.G., Morais, J.M., Crossing Borders: Remittances, Gender and Development', INSTRAW Working Paper, Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), page 48, Saint-Domingue, 2005.

http://www.un-instraw.org/en/images/stories/remmitances/documents/crossing_borders.pdf

Anti-Trafficking Centre, Serbie – combattre les causes des trafics

Site de l'organisation : <http://www.atc.org.yu/>

Comment s'attaquer aux causes des trafics ? Le Centre anti-trafics (Anti-Trafficking Centre (ATC)) de Belgrade, une ONG, se bat contre les trafics qui sévissent entre la Serbie, le Monténégro et l'ensemble de la région en s'attaquant à leurs causes, telles que la violence sexospécifique, la pauvreté, le chômage et le manque d'opportunités. Ces facteurs contribuent à donner du poids aux fausses promesses des trafiquants, vantant la perspective d'un avenir meilleur à l'étranger. Les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables du fait de la discrimination et des violences sexuelles et conjugales auxquelles elles sont confrontées dans leur pays. ATC éduque, informe et forme de jeunes hommes et femmes sur les risques des migrations, le travail sexuel, la violence et les discriminations sexospécifiques, dans des groupes de pairs. Elle aborde également les questions plus générales du militarisme, du nationalisme et de la responsabilité des criminels de guerre pour des actes commis dans les dernières décennies de l'ex-Yougoslavie. Le centre est également à l'origine d'une initiative baptisée [Les hommes contre les violences faites aux femmes] et travaille avec des hommes pour examiner la prédominance de la violence, ses causes et ses conséquences destructrices. ATC

travaille aussi avec des travailleurs sexuels et des groupes de travailleurs sexuels à l'amélioration de leur condition, en leur apportant des informations et faisant office de médiateur entre eux, la police et le système judiciaire. De par leur marginalisation, les travailleurs sexuels sont particulièrement vulnérables face aux trafics. L'ATC s'est appuyé sur ces expériences pour élaborer des recommandations en vue de réformes législatives.

Durbar – travailler avec des travailleurs sexuels pour combattre les trafics en Inde

Bandyopadhyay, N., et Gayen, S., Debnath, R., Bose, K., Das, S., Das, G., Das, M., Biswas, M., Sarkar, P., Singh, P., Bibi, R., Mitra, R., Biswas, S., 'Streetwalkers Show the Way – Reframing the Debate on Trafficking from Sex Workers' Perspective', *IDS Bulletin*, Vol 35, n° 4, pp. 104–11, 2004.

Pour mettre un terme aux trafics à des fins de prostitution, il faut prendre des mesures pour obliger les propriétaires et gérants de maisons closes à respecter certaines normes, leur interdisant de recruter des travailleurs sexuels victimes de trafic. Durbar, le collectif des travailleurs sexuels du Bengale occidental a mis sur pied des comités d'autorégulation à Calcutta, en 1999, puis au Bengale occidental. Ces comités servent à : réduire la violence des tenanciers de maisons closes, des loueurs de chambres, des souteneurs, des voyous ou de la police à l'égard des travailleurs sexuels, qu'ils soient femmes, hommes ou transsexuels ; mettre en place des canaux d'information dans les quartiers « chauds », permettant aux membres du comité de contrôler si des enfants ou des adultes sont victimes de réseaux de prostitution ou contraints de travailler contre leur volonté ; identifier les victimes de réseaux de prostitution et les encourager à rechercher l'aide du comité pour s'en sortir ; proposer des services de soutien psychologique et de santé ; et lorsqu'il s'agit d'enfants, organiser leur rapatriement vers leurs foyers avec l'accompagnement d'un représentant du comité, ou vers un foyer gouvernemental s'ils ne veulent pas rentrer chez eux, en maintenant le contact avec eux afin qu'ils ne soient pas stigmatisés ou ne retombent pas aux mains des réseaux. (Adapté de l'article original, pour de plus amples informations, voir le bulletin *Genre et développement En Bref*.)

Article disponible auprès de publications@ids.ac.uk, ou de Publications, IDS, University of Sussex, Brighton BN1 9RE, UK.

Projet sur les ressources des femmes réfugiées – soutenir les droits des réfugiés au Royaume-Uni

http://www.asylumaid.org.uk/New%20RWRP/RWRP_About_RWRP.htm

Les fonctionnaires britanniques conserve du réfugié l'image traditionnelle d'un militant de sexe masculin, persécuté pour son implication dans des actes de protestation contre l'État. Ils n'ont pas conscience du type de persécutions qui menacent plus particulièrement les femmes, telles que le viol et la violence sexuelle, la stérilisation forcée, les mutilations génitales et la violence conjugale, face auxquelles elles ne peuvent obtenir la protection de l'État. Le Projet sur les ressources des femmes réfugiées cherche à éveiller cette conscience et à permettre aux femmes victimes de graves violations des droits humains de trouver protection au Royaume-Uni. Asylum Aid – une organisation caritative qui fournit aux réfugiés et demandeurs d'asile des conseils et une représentation juridique gratuite – a

lancé ce projet en avril 2000. Le projet offre une représentation et des conseils juridiques aux femmes réfugiées, ainsi que des conseils en matière d'aide sociale. De même, elle offre des formations de sensibilisation au genre et une assistance aux professionnels et aux représentants légaux qui travaillent avec des femmes réfugiées. Elle documente également la situation des femmes réfugiées au Royaume-Uni et défend les droits des femmes réfugiées auprès du gouvernement et des médias. (Résumé adapté du site Web.)

Organisation transnationale des homosexualités

Institute of East Asian Studies, *Beyond the Strai(gh)ts: Transnationalism and Queer Chinese Politics*, Conférence à l'Université de Californie, Berkeley, 2005.

Site de la conférence : <http://ieas.berkeley.edu/events/2005.04.29-30a.html>

La conférence d'avril 2005 – '*Beyond the Strai(gh)ts: Transnationalism and Queer Chinese Politics*' [Au-delà des normes : transnationalisme et politiques des homosexualités en Chine] – qui s'est tenu à l'Institute of East Asian Studies de l'Université de Berkeley, en Californie, constitue une étude de cas intéressante d'organisation transnationale sur les thèmes du genre et de la sexualité. Elle a rassemblé un groupe très hétéroclite d'universitaires, de militants et d'artistes de Chine, de Taïwan et de la diaspora chinoise aux États-Unis. Au cours des dernières années, les flux transnationaux de personnes, d'informations, d'images et de capitaux ont radicalement transformé la vie et les organisations des homosexuels en Chine, à Hong Kong et à Taïwan. Les échanges au cours de la conférence ont abordé d'importantes questions soulevées par ce phénomène. Comment les « lesbigaytransqueers » de ces régions organisent-ils aujourd'hui leurs communautés et leurs avenir, à une époque marquée par : les entreprises transnationales ; les migrations économiques ; les forums de discussion sur Internet ; les organisations inter-asiatiques de défense des droits humains ; le tourisme sexuel ; la diaspora chinoise ; les études sur les minorités asiatiques ; et de nouveaux canaux d'échanges culturels à travers le cinéma et la littérature ? Quels engagements ont-ils pris ou devraient-ils prendre envers les politiques des organisations « lesbigaytransqueer » aux États-Unis, et celles notamment des américains d'origine asiatique, et envers les politiques raciales en général ? Quels impacts les processus transnationaux actuels et futurs ont-ils et auront-ils sur les organisations d'homosexuels et les discours politiques, au sein et en dehors de la sphère locale ? Les documents de cette conférence seront disponibles en cours d'année. (Résumé adapté du site Web.)

Changements d'attitudes – la migration des transsexuels péruviens

Tamango, C., *Transmigration of Transsexual Peruvians to Italy and Changing Perceptions in Peru about Transgender: 'Los milaneses nos prefieren rubias, los peruanos nos quieren fuera'*, Instituto de Estudios Peruanos, à paraître en 2005.

Les migrations ont autonomisé les transsexuels péruviens. Cet article s'appuie sur des entretiens avec des "travestis" péruviens qui migrent entre le Pérou et l'Italie. Avant que des possibilités de migrations internationales s'ouvrent dans les années 1990, ils étaient marginalisés et exclus dans leur pays. Aujourd'hui, de retour au pays après une longue période de travail dans la prostitution milanaise, leurs attitudes ont changé. Ils rapportent qu'ils sont perçus comme des travailleurs internationaux qui ont

réussi, envoient d'importantes sommes d'argent à leurs familles et se plaisent à étaler leur nouvelle richesse. Cet article analyse les différents facteurs qui ont permis ces évolutions dans la perception des transsexuels et des homosexuels au Pérou. (Résumé adapté du sommaire de l'article.)

Pour obtenir cette brochure, contacter : Carla Tamango PhD, Instituto de Estudios Peruanos, email: ctamango@iep.org.pe

6. Outils, guides et matériels de formation

Principales sources de données statistiques web sur les migrations

Migration Information Source : site du Migration Policy Institute

<http://www.migrationinformation.org/>

World Migration Report 2005 : Organisation internationale pour les migrations (OIM),
Genève

<http://www.iom.int/iomwebsite/Publication/ServletSearchPublication?event=detail&id=4171>

International Migration Statistics : page de Grantmakers Concerned with Immigrants and
Refugees (GCIR) [donateurs concernés par les immigrés et les réfugiés]

http://www.gcir.org/about_immigration/world_map.htm

Tendances des migrations internationales 2003 : OCDE

http://www.oecd.org/document/37/0,2340,fr_2825_494553_29054949_1_1_1_1,00.html

Base de données sur les migrations internationales de main d'œuvre : comporte des
données ventilées par sexe

<http://www.ilo.org/public/french/protection/migrant/index.htm>

Banque documentaire Migrations : Réseau des femmes parlementaires des Amériques
(2005)

<http://www.feminamericas.org/FR/documentaire/BANQ-migrations-f.pdf>

**Statistiques en ligne sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les déplacés internes
du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies** : offre un lien vers leur annuaire
statistique

<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/statistics>

World Refugee Survey 2005 : page de l'USCRI (United States Committee for Refugees
and Immigrants [Comité américain pour les réfugiés et les immigrés]), 2005, Washington

<http://www.refugees.org/article.aspx?id=1342&subm=19&ssm=29&area=Investigate>

Statistiques sur les déplacés internes : cette page du Global IDP Project offre un lien
vers la ressource 'Internal Displacement: Global Overview of Trends and Developments'
[Déplacements internes : panorama des tendances et évolutions]

<http://www.idpproject.org/statistics.htm>

Lean Lim, L.; Landuyt, K.; Ebisui, M.; Kwar, M.; Ameratunga, S., *An Information Guide – Preventing Discrimination, Exploitation and Abuse of Women Migrant Workers*, OIT, 2003.
<http://www.ilo.org/public/english/employment/gems/advocacy/protect.htm>

Brochure 1 - Introduction : pourquoi s'intéresser aux travailleuses migrantes ?

Brochure 2 - Travailler à l'étranger : Prendre des décisions et se préparer

Brochure 3 - Travailler à l'étranger : Le recrutement et le voyage

Brochure 4 - Travailler et vivre à l'étranger

Brochure 5 - Partir... et revenir : le retour et la réinsertion

Brochure 6 - Le trafic des femmes et des filles

De plus en plus de femmes, asiatiques en particulier, émigrent légalement ou illégalement pour travailler à l'étranger. Ces femmes sont parmi les plus vulnérables face à l'exploitation et aux abus, du fait surtout qu'elles ne sont plus sous la protection juridique de leur pays d'origine et qu'elles occupent des emplois – domestiques, prostituées, entraîneuses, main-d'œuvre contractuelle – pour lesquels il n'existe pas de législation du travail. Leur situation est encore aggravée du fait qu'elles sont généralement jeunes et pauvres, vivent avec la peur de perdre leurs emplois, ne parlent pas la langue du pays d'accueil, n'ont pas conscience des atteintes portées à leurs droits et ne savent généralement pas vers qui se tourner pour trouver de l'aide. Nombre d'entre elles se retrouvent asservies par une dette, ayant emprunté de l'argent pour obtenir leur emploi à l'étranger ou été mystifiées par des intermédiaires ou employeurs sans scrupules. En collaboration avec la Division migrations de l'OIT, le Programme de promotion de l'égalité des sexes (GENPROM) de l'OIT a mis au point cette collection de manuels complets et approfondis, afin de mieux préparer les femmes aux migrations internationales et de les protéger contre les diverses formes d'abus et d'exploitation au travail. (Résumé adapté du site Web.)

Organisation internationale pour les migrations (OIM), 'Migration and Gender: Section 2.10' dans *Essentials of Migration Management, Volume Two: Developing Migration Policy*, Genève, OIM, 2005.

<http://gender.gcim.org/attachements/IOM%20Migration%20and%20gender.pdf>

Les objectifs pédagogiques de cette section des *Essentials of Migration Management* [Principes de base de la gestion des migrations] sont d'aider le lecteur : à identifier les domaines où le genre joue un rôle important dans la formulation des choix de politique migratoire ; à comprendre l'importance des questions propres et relatives à l'égalité des sexes ; à développer sa capacité à évaluer l'impact du genre dans les diverses options de politique migratoire, quel que soit le contexte de départ. Trois questions guident le lecteur au départ :

1. Dans votre environnement, les disparités sexuelles sont-elles prises en compte dans la définition des politiques migratoires, ou suppose-t-on que la dimension du genre n'intervient pas dans les migrations ?

2. Les politiques et programmes migratoires dans votre environnement reflètent-ils les relations entre hommes et femmes ? Dans quelle mesure ?
3. Les politiques et programmes de gestion des migrations dans votre environnement reconnaissent-ils les différentes formes que peuvent prendre les relations entre les sexes ?

Pour remplir sa mission pédagogique et aider le lecteur à répondre aux questions d'orientation, le guide identifie les problèmes et concepts de l'égalité hommes-femmes utiles à la formulation des politiques migratoires, discute du fondement juridique des initiatives dans le domaine du genre et des moyens d'élaborer des politiques migratoires soucieuses de la problématique hommes-femmes. (Résumé adapté du document.)

Avellan, H., (ed.), ¿Cuanto Gané, Cuanto Perdí? – Hombres y Hogares en Tiempos de Migración, Managua: Impresiones Helios (en espagnol uniquement), 2003.

(‘On y gagne et on y perd – le rapport des hommes à leur foyer pendant les migrations’)

http://www.siyanda.org/docs/avellan_cuantogane.DOC

Ce manuel à l'usage des hommes qui émigrent du Nicaragua au Costa Rica engage les lecteurs à se pencher sur les problèmes de la masculinité, des relations, de la paternité et de l'égalité hommes-femmes. Il explore les différences entre les migrations des hommes et celles des femmes, du Nicaragua vers le Costa Rica. Ainsi, 9 femmes sur 10 envoient de l'argent au pays, contre 6 hommes sur 10. La brochure affirme que les « vrais » hommes se sentent responsables de leur famille et ne se considèrent ni supérieurs, ni inférieurs aux femmes. Elle encourage les hommes à témoigner de l'affection à leurs enfants, à ne pas les frapper, et à s'occuper d'eux si leurs femmes émigrent. Elle parle des tensions que la migration peut faire naître entre les hommes et leurs partenaires et suggère que le machisme ne peut qu'exacerber ces tensions tandis qu'une plus grande égalité au sein du couple peut contribuer à les réduire. Elle offre également des explications, des données factuelles, une liste de coordonnées utiles et des questions qui incitent à réfléchir (« que gagnent les hommes à jouer les machos ? », par exemple).

UNIFEM Regional Programme on Empowering Women Migrant Workers in Asia, *Empowering Migrant Workers in Asia. A Briefing Kit*, UNIFEM, Bureau régional de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, Bangkok, 2004.

<http://www.unifem-eseasia.org/projects/migrant/Briefing%20kit%20files.htm>

Les migrants, et particulièrement les femmes, sont victimes de discriminations, de violences et d'exploitation, qui leur rendent la vie difficile et contrarient les effets positifs des migrations sur le développement. Ce kit explore ces expériences au travers de récits de vie de travailleuses migrantes, de données factuelles sur les migrations de travail des femmes en Asie, de rapports sur les violations sexospécifiques et leurs impacts d'un bout à l'autre du cycle migratoire ainsi que sur les contributions et les capacités des femmes migrantes. Il examine également les liens et les différences entre trafics, réseaux clandestins et migrations. Le kit offre ensuite des pistes pratiques sur ce qu'il est possible de faire : interventions stratégiques, exemples de bonnes pratiques, outils et références pour une programmation axée sur les droits et les objectifs de l'égalité hommes-femmes.

UNIFEM, Bureau régional de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et le Projet inter-agences des Nations Unies dans la Sous-région du Grand Mékong, *Briefing Kit on Trafficking in Persons: A Gender and Rights Perspective*, Bangkok, 2002.

<http://www.unifem-eseasia.org/resources/others/traffic.htm>

Ce kit d'information se présente sous la forme d'une série de 10 fiches recto-verso. Elles donnent une définition du trafic, décrivent les tendances et les problèmes fondamentaux. Bien que très axées sur les femmes, les initiatives de lutte contre les trafics sont critiquées comme manquant généralement d'une perspective de genre. Les grandes lignes de ce que pourrait être une perspective de genre sur les trafics sont présentées : reconnaître par exemple que les victimes des trafics sont aussi bien des hommes que des femmes et prendre en compte les différences et les similitudes que l'on peut retrouver dans leurs expériences et l'impact des politiques sur celles-ci. Le kit recommande une approche axée sur les droits et qui s'adapte aux exigences de l'égalité hommes-femmes et précise ce qu'il faut entendre par là. La reconnaissance des droits humains des femmes doit absolument être au cœur de toute stratégie de lutte contre les trafics. Le kit propose des pistes pour mettre ceci en pratique, avec des suggestions d'interventions stratégiques, des exemples de bonnes pratiques et une liste de normes, protocoles et déclarations internationaux ainsi qu'un complément de références et de sources d'information.

Initiative Against Trafficking in Persons, *Resources and Contacts on Human Trafficking*, Initiative Against Trafficking in Persons, Washington D.C., 2005.

<http://www.globalrights.org/site/DocServer?docID=643>

Ce recueil fournit une vaste sélection de contacts et de références issues du travail de l'IATP, dont des données sur diverses questions relatives aux trafics :

- une liste de traités régionaux et internationaux, dont ceux des Nations unies et de l'OIT
- les lois et politiques en vigueur dans toutes les régions du monde
- des rapports et des articles organisés par région
- des matériels sur la prévention des trafics
- des contacts par région

L'IATP est une initiative de l'organisation Global Rights : <http://www.globalrights.org/>.

Pearson, E., *Global Human Rights and Trafficking in Persons: A Handbook*, Global Alliance Against Traffic in Women (GAATW), Bangkok, 2000.

http://gaatw.net/books_pdf/Human%20Rights%20and%20Trafficking%20in%20Person.pdf

Ce manuel est destiné aux ONG, militants ou autres qui peuvent être amenés à entrer en contact avec des personnes victimes de trafics ou s'intéressent à cette question. C'est un manuel tout public, contenant des stratégies générales faciles à adapter dans un contexte local. Il explique clairement les concepts de droits humains et de trafic d'êtres humains et propose des stratégies concrètes axées sur les droits, applicables à tous les niveaux, aussi bien local qu'international, dans des situations de trafics. Le manuel a été conçu sur la base de formations régionales aux droits humains menées en

Asie, en Europe de l'Est, en Afrique et en Amérique latine. Il est disponible en anglais, en espagnol, en russe et en polonais. (Résumé du site Web.)

GAATW, *The Migrating Women's Handbook*, GAATW, Bangkok, 1999.

http://gaatw.net/books_pdf/Migrating%20women's%20handbook.pdf

Ce manuel offre des conseils et informations pratiques à celles et ceux qui souhaitent partir travailler à l'étranger ou épouser des nationaux étrangers. Le GAATW a élaboré ce manuel pour aider les migrant(e)s à préparer un voyage sans risque et minimiser les problèmes à l'arrivée. Il fournit des conseils pratiques sur le rangement des documents de voyage, les conditions de visa et d'immigration, les permis de séjour et de travail, les droits et les salaires ainsi que la façon dont ils peuvent protéger leurs droits. Des chapitres spécifiques s'adressent à ceux qui veulent travailler en tant qu'ouvriers d'usine, domestiques, travailleurs sexuels ou qui veulent épouser un(e) étranger(e). Il comporte une série d'informations sur les organisations d'aide aux migrants dans différents pays du monde. Également disponible en thaï et indonésien bahasa. (Résumé du site Web.)

El-Bushra, J., Fish, K., 'Refugees and Internally Displaced Persons', in *International Alert and Women Waging Peace, Inclusive Security, Sustainable Peace: A Toolkit for Advocacy and Action*, International Alert et Women Waging Peace, Section 5, pp. 1–17, Londres et Washington DC, 2004.

<http://www.womenwagingpeace.net/content/toolkit/chapters/Refugees.pdf>

On appelle réfugiés les personnes qui ont fui en traversant les frontières, tandis que les déplacés internes ont quitté leurs foyers mais sont restés dans leur pays. En 2003, on estimait que les déplacés internes étaient deux fois plus nombreux que les réfugiés. Si la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés offre une certaine protection à ces derniers, les déplacés internes ne sont couverts par aucune réglementation internationale spécifique. Les chiffres du HCR des Nations unies indiquent que les femmes forment environ la moitié des populations de réfugiés et de déplacés internes à l'échelle mondiale. Quand les communautés déplacées migrent, les femmes sont particulièrement vulnérables, surtout si elles sont enceintes ou accompagnées d'enfants en bas âge. On rapporte de nombreux cas de femmes qui accouchent en route, dans leur fuite pour échapper à la violence. Les femmes ont également peu de possibilité de se défendre contre les agissements d'officiels et de personnels militaires qui tentent de les exploiter sexuellement. Ce chapitre du « toolkit » met en relief : les effets du déplacement sur les femmes ; la contribution des femmes à la protection des réfugiés et des déplacés internes ; les lois, politiques et directives internationales afférentes aux femmes réfugiées et déplacées internes ; et les actions stratégiques que peuvent entreprendre les femmes qui interviennent dans le domaine de la construction de la paix.

Groupe de travail du Comité permanent inter-organisations des Nations Unies (IASC-WG), , *Gender and Humanitarian Assistance Resource Kit*, 1998.

<http://www.reliefweb.int/library/GHARKit/>

L'IASC est né en juin 1992 avec la vocation d'être le premier agent de coordination de l'aide humanitaire entre les agences des Nations unies dans les situations d'urgence complexes et de

grande ampleur. Le comité s'attache à garantir l'intégration pleine et entière d'une perspective de genre dans les activités et politiques humanitaires. En mai 1999, l'IASC a repris à son compte la Déclaration d'intention sur l'intégration d'une perspective sexospécifique à l'intervention humanitaire et le document préliminaire associé. Ce kit de ressources en ligne vise à aider les membres de l'IASC, et d'autres, à mettre en œuvre cette politique. Le kit comprend : des ressources des Nations unies traitant de l'intégration du genre ; des politiques et des normes ; des documents analytiques ; des exemples de meilleures pratiques ; des directives ; des listes de contrôle ; et des outils de planification et de formation. Parmi les documents retenus sous ces titres, on trouve la *Résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies* ; la Politique de l'UNHCR sur les femmes réfugiées ; La Santé reproductive en situations de réfugiés (document de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)) ; des matériels de la Commission sur les droits humains ; Checklists for integration of Gender and Women' Human Rights [Listes de contrôles pour l'intégration du genre et des droits humains des femmes] (publié par le Haut Commissariat pour les droits humains des Nations unies (OHCHR)); et Mainstreaming Gender in Unstable Environments ([Intégrer le facteur « genre » dans les environnements instables] publié par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)). (Résumé du site Web.)

UNHCR, *La violence sexuelle et sexiste contre les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. Principes directeurs pour la prévention et l'intervention*, Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies, Genève, 2003.

<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/publ/opendoc.pdf?tbl=PUBL&id=41bf0d674>

Quelles stratégies peuvent permettre de prévenir les violences sexuelles et sexistes envers les réfugiés et les personnes déplacées ? Ce rapport est l'édition mise à jour d'une version antérieure publiée en 1995, donnant un aperçu des circonstances (quand, comment ?) dans lesquelles les violences sexuelles à l'égard des réfugiés peuvent se produire, et les conséquences physiques, psychologiques et sociales qu'elles peuvent entraîner. La plupart des cas de violences sexuelles ne sont pas rapportés, les victimes craignant d'avoir à affronter la honte, la stigmatisation sociale ou d'éventuelles représailles. Cette nouvelle édition reflète les enseignements tirés par l'UNHCR dans l'amélioration de la mise en œuvre de la protection des personnes déracinées. Ces directives mettent l'accent sur la nécessité de mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation en partenariat avec les communautés de réfugiés. Les femmes en particulier ont besoin d'un meilleur accès à l'éducation et aux formations et la coopération inter-organisations doit être améliorée par l'élaboration d'un plan commun qui engage la communauté des réfugiés dans les différentes phases de conception, de mise en œuvre, de contrôle et d'évaluation. Les directives pour une meilleure action préconisent de garantir la participation égale des femmes et des hommes et d'engager tous les acteurs à rendre des comptes, à tous les niveaux. Le rapport inclut le Code de conduite du HCR, ainsi que des exemples de formulaires pouvant servir à rapporter les incidents et garder la trace des examens médicaux.

7. Réseaux et coordonnées

Cette section fournit les coordonnées de toutes les organisations (par ordre alphabétique) citées dans ce *Kit actu'* (Boîte à outils et Panorama), ainsi que les coordonnées d'autres organisations ou institutions utiles pour tous ceux qui travaillent sur les questions abordées dans ce kit. Les informations concernant chacune des organisations ont été glanées sur leur propre site Web. Toutes les pages et adresses de courriel étaient valides en août 2005.

<p>Anti Trafiking Centar (ATC - Centre contre les trafics) Resavska 1/4 11000 Belgrade Serbie & Monténégro Tel/fax : +381 (11) 3239002 Mob : +381 638638129 Courriel : atc@atc.org.yu Internet : http://www.atc.org.yu</p>	<p>L'ATC de Belgrade est une ONG qui lutte contre les trafics entre la Serbie, le Monténégro et le reste de la région en luttant contre les causes des trafics, tels que la violence sexospécifique, la pauvreté, le chômage et le manque d'opportunités. Se reporter à la section Études de cas pour de plus amples informations.</p>
<p>Anti-Slavery International (ASI) Thomas Clarkson House The Stableyard Broomgrove Road Londres SW9 9TL Royaume-Uni Tél : +44 (0)20 75018920 Fax : +44 (0)20 77384110 Courriel : info@antislavery.org Internet : http://www.antislavery.org/</p>	<p>Fondée en 1839, c'est l'organisation internationale de défense des droits humains la plus ancienne au monde. Aujourd'hui, ses activités portent principalement sur le travail forcé et l'esclavage, le travail des enfants, le trafic d'êtres humains et l'esclavage traditionnel. Elle édite une publication, 'The Migration Trafficking Nexus', présentée dans cette Boîte à outils.</p>
<p>Asian Migrant Centre (AMC) 9/F Lee Kong Commercial Bldg. 115 Woo Sung Rd. Yau Ma Tei, Kowloon Hong Kong SAR Tél : +852 23120031 Fax : +852 29910111 Courriel : amc@asian-migrants.org Internet : http://www.asian-migrants.org</p>	<p>AMC est une organisation non-gouvernementale régionale, à but non lucratif, fondée à Hong Kong en 1989, qui intervient principalement sur les problèmes des travailleurs migrants asiatiques, et notamment la promotion des droits humains des migrants, de la justice sociale et l'autonomisation des migrants et de leur familles pour une participation sociale réelle en tant que partenaires du développement social. Elle anime trois domaines de programmes principaux : (1) Information, recherches et publications ; (2) Autonomisation des migrants, réinsertion et alternatives ;</p>

	(3) Éducation publique, travail en réseau et plaidoyer.
<p>Asian Research Center for Migration [Centre de recherches asiatique sur les migrations] Institute of Asian Studies 7th floor, Prajadhipok-Rambhai Barni Bldg. Chulalongkorn University Phayathai Road Bangkok 10330, Thaïlande Tél : +66 (2) 2187462, 2187415 Fax : +66 (2) 2558854, 2551124 Courriel : supang.c@chula.ac.th Internet : http://www.ias.chula.ac.th/ARCM/</p>	<p>ARCM est né de l'extension du Centre d'information des réfugiés indochinois (Indochinese Refugee Information Center (IRIC)) au sein de l'Institut d'études asiatiques de l'université de Chulalongkorn. ARCM mène un travail d'information par la publication d'études, de données statistiques et de recommandations politiques sur les migrations transfrontalières vers, en provenance, ou dans les limites de l'Asie du Sud-Est, et plus particulièrement de la Thaïlande.</p>
<p>Asociación de Hombres Contra la Violencia de la Farmacia Salazar 2 Cuadras al Sur, Casa #51 Residencia El Dorado Managua Nicaragua Contact : Ruben Reyes Tél : +505 2494697 Courriel : ahcv@ibw.com.ni</p>	<p>L'Association des hommes contre la violence lutte contre les violences faites aux femmes par l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes de travail avec les hommes sur les questions de la masculinité et de la violence. Elle cherche à sensibiliser les hommes et faire appel à leurs consciences sur les questions de l'équité entre les sexes, de la masculinité, du pouvoir et de la violence sexistes, et tente de faire évoluer les attitudes, les valeurs et les comportements patriarcaux qu'ils ont pu intégrer et qui fondent l'image individuelle et collective qu'ils ont de l'identité masculine. Elle anime également un réseau national des hommes contre la violence.</p>
<p>Asylum Aid 28 Commercial Street Londres E1 6LS Royaume-Uni Tél : +44 (0)20 73775123 Fax : +44 (0)20 72477789 Courriel : info@asylumaid.org.uk Internet : http://www.asylumaid.org.uk</p>	<p>Asylum Aid est une association caritative nationale indépendante, qui aide les réfugiés au Royaume-Uni. Elle est à l'initiative du Projet Refugee Women's Resource (RWR) [Projet sur les ressources des femmes réfugiées] qui vise à protéger spécifiquement les demandeuses d'asile contre les violations de leurs droits humains. Le Projet RWR conjugue un programme d'études et de formations sur les conséquences du droit et des procédures d'asile sur les femmes réfugiées et l'apport de conseils d'experts et d'entraide aux femmes demandeuses d'asile.</p>
<p>BRIDGE Institute of Development Studies University of Sussex</p>	<p>BRIDGE fournit aux chercheurs, responsables politiques et praticiens des informations accessibles sur les questions clés du genre et développement, et cherche à</p>

<p>Brighton BN1 9RE Royaume-Uni Tél : +44 (0)1273 606261 Fax : +44 (0)1273 621202 Courriel : bridge@ids.ac.uk Internet : http://www.bridge.ids.ac.uk/ http://www.siyanda.org</p>	<p>comblent le fossé entre recherches, politiques et pratiques par l'apport d'une vaste gamme de publications imprimées et de ressources en ligne. BRIDGE produit notamment la série des <i>Cutting Edge Pack/Kit Actu'</i>. BRIDGE abrite le site Web <i>Siyanda</i> – une base de données électronique offrant plus de 1000 ressources sur le genre et développement, dont des résumés et liens vers des ressources en ligne sur le genre et les migrations (figurant toutes celles de cette Boîte à outils, mais d'autres également).</p>
<p>Bureau du Haut-Commissariat aux droits humains des Nations unies (OHCHR) Bureau des Nations unies à Genève (UNOG) CH-1211 Genève 10 Suisse Courriel : InfoDesk@ohchr.org Internet : http://www.ohchr.org/english/</p>	<p>L'OHCHR a pour mission de protéger et de promouvoir les droits humains pour tous. Il œuvre selon les principes définis dans la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments relatifs aux droits humains ainsi que la Déclaration et le programme d'action de Vienne de 1993. L'OHCHR se préoccupe en premier lieu de promouvoir la ratification et l'application universelles des traités relatifs aux droits humains. En 1994, l'OHCHR a nommé un Rapporteur spécial sur les violences à l'égard des femmes, chargé entre autres d'examiner leurs causes et conséquences.</p>
<p>Center for Health and Gender Equity (CHANGE) 6930 Carroll Ave., Suite 910 Takoma Park MD 20912 États-Unis Tél : +1 (301) 2701182 Fax : +1 (301) 2702052 Courriel : change@genderhealth.org Internet : http://www.genderhealth.org</p>	<p>CHANGE étudie l'impact des politiques internationales des États-Unis sur la santé et les droits des femmes, des filles et d'autres populations vulnérables en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Pour cette ONG, il est de la responsabilité des organisations américaines, en lien avec les institutions de ce pays, de pousser le gouvernement américain à rendre des comptes sur les politiques qu'il mène à l'étranger et d'œuvrer pour que les politiques et programmes internationaux des États-Unis défendent les droits sexuels, reproductifs et à la santé, par des approches efficaces, éprouvées, dans la prévention et le traitement des grands problèmes de santé sexuelle et reproductive, et par un meilleur financement des programmes concernés.</p>
<p>Coalition Against Trafficking in Women (CATW) Coalition Against Trafficking in Women - International</p>	<p>CATW [Coalition contre la traite des femmes] est une ONG qui œuvre en faveur des droits humains des femmes. Elle mène un combat à l'échelle internationale contre l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes, et</p>

<p>University of Massachusetts P.O. Box 9338 N. Amherst MA 01059 États-Unis Contact : Professor Janice Raymond, Co-Executive Director Fax : +1 (413) 3679262 Internet : http://www.catwinternational.org/</p>	<p>notamment la prostitution et le trafic des femmes et des enfants, des filles en particulier. CATW pense que tout prostitution est une exploitation des femmes, qu'elles y aient consenti ou non. Elle plaide pour la dépenalisation de la prostitution des femmes, la criminalisation des hommes qui achètent des femmes et des enfants et de toute personne qui fait la promotion de l'exploitation sexuelle, notamment les souteneurs, les rabatteurs et les trafiquants. Se reporter au Panorama pour en savoir plus sur leur travail.</p>
<p>Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE) 2 rue André Pascal F-75775 Paris Cedex 16, France Tél : +33 (1) 45248200 Fax : +33 (1) 45248500 Internet : www.oecd.org/dac/gender</p>	<p>Le CAD est l'instance principale chargée des questions de coopération avec les pays en développement au sein de l'OCDE. Le réseau "Gendernet" (anciennement Groupe de travail sur l'égalité hommes-femmes du CAD) dirige le travail du CAD sur l'égalité des sexes. Le CAD a participé à la production de ce <i>Kit actu'</i> en termes de contenus et de soutien financier. On trouvera une présentation de la publication de l'OCDE <i>Trends in International Migration 2003</i> dans cette Boîte à outils.</p>
<p>Comité Durbar Mahila Samanwaya (DMSC) 8/2 Bhawani Dutta Lane Calcutta 700 073 Inde Tél : +91 (33) 2416200 Fax : +91 (33) 2416283 Courriel : sjana@viascl01.vsnl.net.in</p>	<p>DMSC – une organisation représentant 40 000 travailleurs sexuels dans l'État indien du Bengale occidental – mène un mouvement pour la légalisation de la prostitution et l'extension des droits du travail. L'organisation s'est dotée d'un comité d'autorégulation constitué de travailleurs sexuels et de personnes de divers horizons qui régule l'entrée des jeunes filles dans la profession. Pour un complément d'informations, se reporter à la section Études de cas de cette Boîte à outils et à l'article consacré à DMSC dans le bulletin <i>Genre et développement En Bref</i>.</p>

<p>Commission globale sur les migrations internationales (GCIM) 1, rue Richard Wagner CH 1202 Genève Suisse Contact: Rebekah Thomas, coordinatrice du Réseau genre (GMGN) Tél : +41 (22) 7484850 Fax : +41 (22) 7484851 Courriel : gender@gcim.org Internet : http://www.gcim.org/en/</p>	<p>La GCIM a vu le jour en 2003 à l'initiative du Secrétariat général des Nations unies et de plusieurs gouvernements. Le Réseau mondial sur le genre et les migrations (Global Migration Gender Network (GMGN)) a été instauré par la GCIM pour permettre l'échange régulier d'idées et d'informations entre les praticiens et les chercheurs. Le réseau adresse un bulletin régulier à tous les abonnés du réseau, comprenant des liens vers des documents d'intérêt, des annonces sur les publications et conférences à venir, des critiques de livres et des billets d'opinion.</p> <p>Le Panorama de ce <i>Kit Actu'</i> s'inspire en partie de l'atelier de la GCIM sur le genre et les migrations, qui s'est tenu à Genève en mars 2005 ; et du document 'Gender and Migration' établi en 2005 par le Dr. Piper pour la GCIM.</p>
<p>Condition féminine Canada (CFC) MacDonald Building 123 Slater Street, 10th Floor Ottawa, Ontario K1P 1H9 Canada Tél : +1 (613) 9957835 Fax : +1 (613) 9573359 Courriel : information@swc-cfc.gc.ca Internet : http://www.swc-cfc.gc.ca/index_e.html</p>	<p>CFC est l'agence du gouvernement fédéral en charge de la promotion de l'égalité des sexes et de la pleine participation des femmes dans la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays. CFC cible trois domaines d'action prioritaires : améliorer l'autonomie et le bien-être économiques des femmes ; éliminer la violence systémique à l'égard des femmes et des enfants ; promouvoir les droits humains des femmes. CFC gère un Projet de ressources sur le genre, les migrations et la citoyenneté, qui possède un riche fonds de ressources bibliographiques.</p>
<p>Danish Institute for International Studies (DIIS) Strandgade 56 1401 Copenhagen K Danemark Tél : +45 (32) 698787 Fax : +45 (32) 698700 Courriel : diis@diis.dk Internet : http://www.diis.dk/sw239.asp</p>	<p>DIIS est l'un des deux instituts placés sous l'autorité du Centre danois pour les études internationales et les droits humains (Danish Centre for International Studies and Human Rights - DCISM), aux côtés de l'Institut pour les droits humains (Institute for Human Rights - IMR).</p> <p>Le DIIS mène des recherches et des analyses au sein de cinq départements d'études et d'une unité d'analyse comprenant une division de recherche en développement. Le DIIS publie également un bulletin, le <i>Danish Institute for International Studies Brief</i>, dont un numéro paru en 2005 était consacré aux envois d'argent, au développement et au genre</p>

	(présenté dans cette Boîte à outils).
<p>Development Research Centre (DRC) Migration, Globalisation and Poverty [Centre de recherche en développement sur les migrations, la mondialisation et la pauvreté]</p> <p>Arts C University of Sussex Brighton BN1 9SJ Royaume-Uni Tél : +44 (0)1273 877568 Fax : +44 (0)1273 873158 Courriel : info@migrationdrc.org Internet: http://www.migrationdrc.org</p>	<p>Le Centre de recherche en développement sur les migrations, la mondialisation et la pauvreté (fondé en 2003), vise à promouvoir de nouvelles approches politiques en vue d'optimiser les bénéfices potentiels des migrations pour les populations pauvres, tout en minimisant leurs risques et leurs coûts. Il mène un programme de recherche, de renforcement des capacités, de formation et de promotion du dialogue afin de constituer la base conceptuelle saine et étayante qui manque à ces nouvelles approches politiques. Ses recherches actuelles portent sur trois thèmes : (1) <u>Impacts des Migrations sur la pauvreté et les moyens de subsistances</u> ; (2) <u>Évolution des dynamiques migratoires</u> ; et (3) <u>Migrations internationales : de nouvelles approches (en anglais)</u>.</p>
<p>Fondation Fonkoze Avenue Jean Paul II, #7 (à l'intérieur) Port-au-Prince, Haïti Tél : +509 2217631, +509 2217641, + 509 5137631 Téléphone depuis les Etats-Unis : (800) 2930308 Fax : +509 2217520 Contact: Anne H. Hastings, Director Courriel : director@fonkoze.org Internet : http://www.fonkoze.org/</p>	<p>Fonkoze est la Banque alternative d'Haïti pour les pauvres organisés. C'est une institution de micro-financement haïtienne proposant : des transferts d'argent à bas prix vers Haïti ; des prêts de solidarité individuels et collectifs (96 % des emprunteurs sont des femmes) ; des services d'épargne et de change ; des cours d'alphabétisation et de gestion. Se reporter à la section Études de cas, pour de plus amples informations sur Fonkoze.</p>
<p>Fondation YOESUF / Stichting YOESUF Vondellaan 12 3521 GD Utrecht Pays-Bas Tél :+ 31 (0) 302331750 Courriel : info@yoesuf.nl Internet : http://www.yoesuf.nl/engels/</p>	<p>La fondation YOESUF est un centre d'information et d'éducation sur l'Islam et la diversité sexuelle. La fondation intervient essentiellement sur le sujet de l'Islam et de l'homosexualité en relation à l'émancipation et d'autres questions sociales, sans considération de nationalité, d'appartenance ethnique, de religion ou d'opinion politique. Elle aide les assistants sociaux et d'information, les professeurs et travailleurs en direction de la jeunesse à trouver des réponses aux questions relatives à l'homosexualité, en lien avec l'Islam. La fondation publie également des conseils destinés aux organisations sociales.</p>

<p>Fonds de développement des Nations unies pour les femmes (UNIFEM)</p> <p>UNIFEM – New York 304 East 45th Street 15th Floor New York NY 10017 États-Unis Tél : +1 (212) 9066400 Fax : +1 (212) 9066705 Internet : http://www.unifem.org/</p> <p>UNIFEM Asie de l'Est et du Sud-Est Bureau régional UN Building 5th Floor Rajdamnern Avenue Bangkok 10200 Thaïlande Tél : +662 2882093 Fax : +662 2806030 Courriel : admin@unifem-eseasia.org Internet : www.unifem-eseasia.org</p>	<p>L'UNIFEM fournit une assistance financière et technique aux programmes et stratégies novateurs en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. Dans son travail sur les migrations, l'UNIFEM part d'une approche axée sur les droits et la prise en compte du genre et cherche à autonomiser les travailleurs migrants par le développement de politiques et d'environnements institutionnels et socio-économiques habilitants, qui garantissent aux femmes l'égalité des chances et d'accès aux ressources et aux prestations, d'un bout à l'autre du processus migratoire. Se reporter à la section Études de cas de cette Boîte à outils pour de plus amples informations sur le programme du Bureau d'Asie de l'Est et du Sud-Est de l'UNIFEM : <i>Empowering Women Migrant Workers</i> (également présenté dans le bulletin <i>En Bref</i>). La section «Outils, guides et matériels de formation » présente deux kits d'outils produits par l'UNIFEM.</p>
<p>Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) UNICEF House 3 United Nations Plaza New York NY 10017 États-Unis Tél : +1 (212) 3267000 Fax : +1 (212) 8877465 Internet : http://www.unicef.org</p>	<p>L'UNICEF est une organisation mandatée par l'Assemblée générale des Nations unies pour agir en faveur de la protection des droits des enfants, les aider à satisfaire leurs besoins de base et à réaliser tout leur potentiel. Sa division Genre et développement adopte une approche d'intégration transversale du genre dans : la lutte contre le trafic des enfants et d'autres formes de violence ; la lutte contre le VIH/SIDA ; la réponse aux situations d'urgence.</p>

<p>Freedom House 1319 18th Street, NW Washington, DC 20036 États-Unis Tél : +1 (202) 2965101 Fax : +1 (202) 2965078 Internet : http://www.freedomhouse.org</p>	<p>Freedom House œuvre à l'expansion de la liberté économique et politique dans le monde. Depuis 1972, Freedom House publie un état annuel des libertés dans tous les pays (et certains territoires), connu sous le nom de Freedom in the World. Les pays sont évalués sur la base d'une série de questions sur les droits politiques et les libertés civiles.</p> <p>L'organisation soutient la campagne contre le trafic d'êtres humains 'Stop Human Trafficking' de l'Anti-Trafficking Centre (ATC), présentée dans ce kit.</p>
<p>Global IDP Project Norwegian Refugee Council 7-9 Ch. de Balexert 1219 Châtelaine Genève Suisse Tél : +41 (22) 7990700 Fax : +41 (22) 7990701 Courriel : idpproject@nrc.ch Internet : http://www.idpproject.org/index.htm</p>	<p>Le Global IDP Project du Conseil norvégien pour les réfugiés est une ONG internationale oeuvrant pour une meilleure protection et assistance aux déplacés internes dans le cadre d'un conflit ou de violations des droits humains. Le Projet agit pour que les besoins et les droits des millions qui forment la fraction la plus désavantagée et la plus vulnérable de la population mondiale soient mieux pris en charge et respectés. Il recherche des solutions pouvant déboucher sur un retour, une réinstallation ou une réinsertion dans de bonnes conditions. La base de données statistique du Global IDP Project est présentée dans cette Boîte à outils.</p>
<p>Global Rights 1200 18th Street NW Suite 602 Washington, DC 20036 États-Unis Tél : +1 (202) 8224600 Fax : +1 (202) 8224606 Courriel : media@globalrights.org Internet : http://www.globalrights.org</p>	<p>Global Rights est un groupe de plaidoyer en faveur des droits humains qui fait équipe avec des militants locaux pour combattre l'injustice. Il aide les militants et les juristes féministes à se servir des normes internationales de droits humains et de stratégies légales créatives pour demander des comptes aux gouvernements nationaux sur les violations des droits humains des femmes. Les programmes de Global Rights en Afghanistan, Algérie, Inde, Maroc, Tunisie et Yemen mettent spécifiquement l'accent sur l'autonomisation des femmes.</p> <p>L'Initiative Against Trafficking in Persons (IATP) est placée sous la direction de Ann Jordan, de Global Rights. Se reporter à la section du site Web consacrée aux trafics :</p> <p>http://www.globalrights.org/site/PageServer?pagename=wwd_index_49 et à la publication de l'IATP : 'Resources and Contacts on Human Trafficking' dans la section</p>

	« Outils, guides et matériels de formation » de cette brochure.
<p>Grantmakers Concerned with Immigrants and Refugees (GCIR) P.O. Box 1100 Sebastopol CA 95473-1100 États-Unis Tél : +1 (707) 8244374 Fax : +1 (707) 5811716 Courriel : amanda@gcir.org (Membership and Communications) Internet : http://www.gcir.org/index.htm</p>	<p>GCIR cherche à toucher les milieux philanthropiques pour promouvoir les contributions d'une population mondiale de réfugiés et d'immigrés de plus en plus diversifiée, et répondre à ses besoins. Principalement axé sur les États-Unis, GCIR offre aux donateurs des opportunités de formation, de travail en réseau et de collaboration, ainsi que des ressources informatives sur les questions touchant aux immigrés et aux réfugiés dans leurs nouvelles communautés. Le site Internet du GCIR comporte une section « International Migration Statistics », présentée dans cette Boîte à outils.</p>
<p>Groupe consultatif interinstitutions pour le SIDA (IAAG) UNAIDS 20 avenue Appia CH-1211 Genève 27 Suisse Tél : +41 (22) 7913666 Fax : +41 (22) 7914187 Courriel : unaids@unaids.org Internet :http://www.unaids.org/en/about+unaids/governance/inter-agency+advisory+group+on+aids/iaag+objectives.asp</p>	<p>L'IAAG est né en 1988, suite à l'adoption de la résolution 42/8 par l'Assemblée générale des Nations unies qui réclamait une réponse coordonnée du système des Nations unies à la pandémie du VIH/SIDA. Se reporter au Panorama pour une présentation de leur ouvrage <i>HIV/AIDS among Conflict-Affected and Displaced Populations: Dispelling Myths and Taking Action</i>.</p>
<p>Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) Case Postale 2500 CH-1211 Genève 2 Dépôt Suisse Tél : +41 (22) 7398111 Internet : http://www.unhcr.ch/</p>	<p>Le bureau de l'UNHCR (ou Agence des Nations unies pour les réfugiés) est l'une des principales agences humanitaires mondiales et membre du Groupe de Genève sur les migrations. L'UNHCR mène des initiatives ciblées en vue d'autonomiser les femmes dans les sociétés au sortir d'un conflit. Cette Boîte à outils comprend diverses ressources de l'UNHCR relatives aux genre et aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux déplacés internes – dont des directives et une base de statistiques en ligne sur les migrations.</p>

<p>Human Rights Watch 350 Fifth Avenue, 34th floor New York NY 10118-3299 États-Unis Tél : +1 (212) 2904700 Fax : +1 (212) 7361300 Courriel : hrwnyc@hrw.org Internet : http://www.hrw.org</p>	<p>Human Rights Watch (HRW) est une ONG indépendante. Les chercheurs de HRW enquêtent et réunissent des preuves sur les violations des droits humains dans toutes les régions du monde et publient chaque année leurs conclusions dans des ouvrages ou rapports, généralement bien relayés par les médias locaux et internationaux. Human Rights Watch rencontre ensuite les responsables gouvernementaux pour les enjoindre à modifier leurs politiques et leurs pratiques – aux Nations unies, auprès de l'Union européenne, à Washington et dans les capitales du monde entier.</p> <p>Son site Web comporte des rubriques thématiques, notamment :</p> <p><i>Refugiés</i> : http://hrw.org/doc/?t=french_refugees <i>Droits des femmes</i> : http://hrw.org/doc/?t=french_women (Voir la présentation de la publication de l'HRW : 'Refugee and Internally Displaced Women; Gender-Based Asylum Claims' dans cette Boîte à outils.) <i>Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Rights (uniquement en anglais)</i> : http://www.hrw.org/lgbt</p>
<p>Inclusive Security: Women Waging Peace 625 Mount Auburn Street Cambridge MA 02138 États-Unis Tél : +1 (617) 8683910 Fax : +1 (617) 9951982 Courriel : information@womenwagingpeace.net Internet : http://www.womenwagingpeace.net</p>	<p>Inclusive Security: Women Waging Peace plaide pour la participation pleine et entière de toutes les parties prenantes, et des femmes en particulier, dans les processus de paix. Depuis 1999, Waging a permis à plus de 400 femmes expertes d'entrer en contact avec plus de 3000 concepteurs de politiques pour collaborer à l'élaboration de solutions nouvelles, réalisables, aux conflits de longue durée à la surface du globe. Nous présentons le kit <i>Inclusive Security, Sustainable Peace: A Toolkit for Advocacy and Action</i> dans cette Boîte à outils.</p>
<p>Institut d'études péruviennes (IEP) Horacio Urteaga 694 Jesús María Lima Pérou Tél : +51 (1) 3326194 / 4316603 Fax : +51 (1) 3326173 Courriel : postmaster@iep.org.pe</p>	<p>L'institut d'études péruviennes (Instituto de Estudios Peruanos [IEP]) est un institut de recherche en sciences sociales spécialisé dans les domaines de la démocratie et de la gouvernance, de la diversité culturelle et ethnique, du développement économique et de l'équité. L'article <i>Transmigration of Transexual Peruvians to Italy and Changing Perceptions in Peru about Transgender</i> est présenté dans cette Boîte à outils.</p>

Internet : http://www.iep.org.pe/	
<p>Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD) Palais des Nations 1211 Genève 10 Suisse Tél : +41 22 9173020 Fax : +41 22 9170650 Courriel : info@unrisd.org Internet : http://www.unrisd.org</p>	<p>L'UNRISD est une institution autonome des Nations Unies qui entreprend des recherches sur les dimensions sociales des problèmes contemporains du développement. Le rapport d'étude de l'UNRISD <i>Gender Equality: Striving for Justice in an Unequal World</i>, a été publié lors de la séance de mars 2005 de la Commission de la condition féminine (CSW), à New York. Il soulignait les problèmes politiques cruciaux nés de la plate-forme pour l'action de Beijing – voir la présentation du chapitre <i>Cross-Border Migration of Workers</i> dans cette boîte à outils.</p>
<p>Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) Calle César Nicolás Penson 102-A Santo Domingo, DN République Dominicaine Tél : +809 6852111 Fax : +809 6852117 Internet : http://un-instraw.org/en/index.html</p>	<p>L'INSTRAW mène en partenariat avec les gouvernements, la société civile et le système des Nations unies des activités de recherche appliquée, de création de réseaux et de formation, sur des thèmes relatifs à l'égalité des sexes et à l'amélioration de la condition féminine.</p> <p>Le genre, les migrations et les transferts figurent l'un des trois domaines de recherche actuel de l'INSTRAW – voir la ressource <i>Crossing Borders: Remittances, Gender and Development</i> présentée dans cette brochure.</p>
<p>Institute of East Asian Studies University of California, Berkeley 2223 Fulton Street #2318 Berkeley CA 94720-2318 États-Unis Tél : +1 (510) 6422809 Fax : +1 (510) 6437062 Courriel : ieas@berkeley.edu Internet : http://ieas.berkeley.edu/</p>	<p>L'Institute of East Asian Studies (IEAS) sert de point focal à tous les programmes relatifs à l'Asie du Sud-Est et au Pacifique de l'Université de Berkeley, en Californie. Sa mission est d'encourager les interactions entre l'université, les entreprises et les professionnels sur les questions relatives à l'Asie du Sud-Est. En avril 2005, l'IEAS a hébergé l'atelier sur les formes d'organisation transnationale autour du genre et de la sexualité : <i>Beyond the Strai(gh)ts: Transnationalism and Queer Chinese Politics</i>.</p>
<p>International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) 350 Fifth Avenue, 34th Floor New York NY 10118 États-Unis Tél : +1 (212) 2161814</p>	<p>L'IGLHRC cherche à protéger les droits humains des personnes et des communautés victimes de discrimination ou d'abus sur la base de leur orientation ou expression sexuelle, de leur identité ou expression de genre et/ou de leur séropositivité. ONG à but non lucratif installée aux États-Unis, l'IGLHRC remplit sa mission par des efforts de plaidoyer, de documentation, la formation</p>

<p>Fax : +1 (212) 2161876 Courriel : iglhrc@iglhrc.org Internet : http://www.iglhrc.org</p>	<p>de coalitions, l'éducation du public et l'assistance technique. Elle travaille également sur le droit d'asile des personnes persécutées sur la base de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre et sur les droits à l'immigration des partenaires dans les couples homosexuels. Voir leur <i>International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) Statement to UN Commission on Human Rights</i> [Déclaration de l'IGLHRC à la Commission des Nations unies sur les droits humains] figurant dans cette Boîte à outils.</p>
<p>International Law Association Charles Clore House 17 Russell Square Londres WC1B 5DR Royaume-Uni Tél : +44 (0)20 73232978 Fax : +44 (0)20 73233580 Courriel : info@ila-hq.org Internet : http://www.ila-hq.org</p>	<p>Les principaux objectifs de cette association sont l'étude, la clarification et de développement du droit international privé et public. Elle poursuit ces objectifs au travers de divers comités internationaux et des conférences biennales servent de forum pour le débat approfondi et l'approbation du travail de ces comités. À l'occasion de sa conférence de Berlin en 2004, le Comité sur le féminisme et le droit international a produit un rapport intérimaire sur les femmes et les migrations : http://www.ila-hq.org/html/layout_committee.htm</p>
<p>Medact The Grayston Centre 28 Charles Square Londres N1 6HT Royaume-Uni Tél : +44 (0)20 73244739 Fax : +44 (0)20 73244734 Courriel : info@medact.org Internet : http://www.medact.org</p>	<p>Medact est une organisation caritative qui intervient sur les grandes questions de politique internationale dans le domaine de la santé. Ses membres, des professionnels de santé, mènent des activités d'éducation, de recherche et de plaidoyer sur les conséquences sanitaires des conflits, du développement et des modifications de l'environnement, en s'intéressant plus particulièrement au monde en développement. Medact a publié deux nouveaux documents sur « la fuite des savoir-faire » des professionnels de santé du monde en développement, qui examinent les questions de gouvernance et de droits humains autour de ce problème controversé. Medact plaide pour une solution de restitution et fait le point sur la question des droits humains.</p>
<p>Migration Policy Institute (MPI) 1400 16th Street NW, Suite 300 Washington, DC 20036 États-Unis Tél : +1 (202) 2661940</p>	<p>Le MPI (Institut pour les politiques migratoires) est un groupe d'experts indépendant, non partisan, à but non lucratif, qui se consacre à l'étude des mouvements de population à l'échelle mondiale. Le MPI analyse, conçoit et évalue des politiques migratoires et d'asile aux niveaux</p>

<p>Fax : +1 (202) 2661900 Courriel : info@migrationpolicy.org Internet : http://www.migrationpolicy.org/</p>	<p>local, national et international. Le MPI gère un portail d'information sur les migrations (Migration Information Source) présenté dans cette Boîte à outils et comportant des ressources sur les femmes, le genre et les migrations.</p>
<p>Migrations et Développement Internet : http://www.migdev.org/index/index.html</p> <p>Migrations et Développement Maroc Quartier administratif M'Haita 83000 Taroudannt, Maroc Tél : +212 (04) 8854947 Fax : +212 (04) 8854737 Courriel : md.maroc@migdev.org</p> <p>Migrations et Développement France 42 boulevard d'Annam bat 4 – RDC, 13016 Marseille France Tél : +33 (04) 95068020 Fax : +33 (04) 91464736 Courriel : md.france@migdev.org</p>	<p>Migrations et développement est une ONG née en 1987 qui cherche à canaliser les capacités et l'argent des immigrants marocains en France vers divers projets de développement, tels que l'électrification ou la construction de routes, d'usines ou de barrages au Maroc. Une part importante de ses projets cible les femmes, comme la création d'une résidence pour éduquer les femmes, ainsi que des activités visant à créer des emplois au travers de coopératives et de petites entreprises. Se reporter à la section Études de cas pour de plus amples informations.</p>
<p>Ministère du développement international (DFID) – Équipe migrations 1 Palace Street Londres SW1E 5HE Royaume-Uni Contact : Charlotte Heath (Conseillère experte en développement, Équipe migrations) Tél : 0845 300 4100 (coût d'une communication locale depuis le Royaume-Uni) Tél : +44 (0)1355 843132 (hors Royaume-Uni) Fax : +44 (0)1355 843632 Courriel : enquiry@dfid.gov.uk Internet : http://www.dfid.gov.uk</p>	<p>Le DFID est la branche du gouvernement britannique qui gère l'aide gouvernementale aux pays pauvres et œuvre à l'élimination de l'extrême pauvreté. L'Équipe migrations (au sein de la Division de politiques) oriente la politique du DFID en matière de migrations et développement. Elle a pour mission de garantir que les dimensions de genre des migrations soient intégrées dans le travail du DFID dans ce domaine. L'équipe migrations a contribué à ce 'Kit Actu' par ses précieux commentaires et son apport financier.</p>

<p>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome, Italie Tél : +39 (06) 57051 Adresse télégraphique : FOODAGRI ROME Telex: 625852/610181 FAO I Fax : +39 (06) 570 53152 Courriel : FAO-HQ@fao.org Internet : www.fao.org</p>	<p>La FAO est la première agence des Nations unies dans les efforts internationaux contre la famine. Elle aide les pays à moderniser et améliorer les pratiques agricoles, forestières et de pêche pour atteindre la sécurité alimentaire. Le Département économique et social a mené plusieurs études sur les migrations et le développement, certaines en lien avec les problèmes de l'égalité des sexes. Ils sont accessibles à : www.fao.org/es/english/index_en.htm (Taper la requête "migration").</p>
<p>Organisation internationale du travail (OIT) 4 route des Morillons CH-1211 Genève 22 Suisse Tél : +41 (22) 7996111 Fax : +41 (22) 7988685 Courriel : ilo@ilo.org Internet : http://www.ilo.org/dyn/gender/gender.home</p>	<p>L'OIT est l'agence des Nations unies spécialisée dans la promotion de la justice sociale et la reconnaissance internationale des droits humains et du travail. Le mandat de l'OIT pour l'égalité des sexes est de promouvoir l'égalité de tous les hommes et de toutes les femmes dans le monde du travail. Ce mandat est fondé sur les Conventions internationales du travail. Le plan d'action de l'OIT pour instrumentaliser l'intégration du genre se décline en cinq points fondamentaux : renforcer les dispositions institutionnelles ; introduire des mécanismes de comptabilité et de contrôle ; allouer des ressources suffisantes pour l'intégration du genre ; améliorer et développer les compétences du personnel sur les questions de l'égalité des sexes ; et améliorer le ratio hommes-femmes au sein du personnel, à tous les niveaux.</p>
<p>Organisation internationale pour les migrations (OIM) 17 route des Morillons C.P. 71 • CH-1211 Genève 19 Suisse Tél : +41 (22) 7179111 Fax : +41 (22) 7986150 Internet : http://www.iom.int/en/who/main%5Fstructure%5Fgender.shtml</p>	<p>Organisation intergouvernementale (n'appartenant pas au système des Nations unies) créée à l'origine pour redonner un foyer aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux migrants d'Europe, l'OIM a pris en charge toute une gamme d'activités de gestion des migrations dans le monde entier. Elle aide les gouvernements et la société civile par l'apport de réponses humanitaires rapides dans les situations de brusques flux migratoires, par des programmes de retour et de réinsertion après une situation d'urgence et d'assistance aux migrants en route vers de nouveaux foyers et une nouvelle vie. L'OIM anime un groupe de travail sur les questions de l'égalité</p>

	hommes-femmes (Working Group on Gender Issues (WGGI)) qui édite un bulletin trimestriel (Gender Bulletin).
<p>OutRage! P.O. Box 17816 Londres SW14 8WT Royaume-Uni Tél : +44 (0)20 82400222 Courriel : outrage@blueyonder.co.uk Internet : http://outrage.nabumedia.com/</p>	Fondé en mai 1990, OutRage! est un groupe d'intervention directe pour la défense des droits des gays. OutRage! mène des enquêtes et des études sur les discriminations à l'égard des gays, fournissant aux journalistes et aux programmes de radio/télévision des informations qui mettent en relief les inégalités et la nécessité de réformes légales. Ils mènent également des actions médiatiques et participent à des manifestations.
<p>Proyecto El Rincón Apdo. 55 Malinalco Estado de México 52440 Mexique Courriel : info@elrincon.org Internet : http://www.elrincon.org/english/index.html</p>	Le Projet El Rincón se bat pour diminuer les effets négatifs de l'émigration dans une région montagneuse du Mexique (Barrio San Juan) où l'émigration masculine et féminine sont importantes. Ce projet de développement éducatif apporte un soutien scolaire aux enfants scolarisés ou qui ont abandonné l'école et tente d'offrir aux mères des alternatives à l'émigration. Voir la section Études de cas pour de plus amples informations.
<p>ReliefWeb Bureau pour la coordination des interventions humanitaires Nations unies New York NY 10014 États-Unis Tél : +1 (212) 9631234 Internet : http://www.reliefweb.int</p>	ReliefWeb a été lancé en octobre 1996 sous l'autorité du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). ReliefWeb est un portail mondial donnant accès aux informations humanitaires les plus récentes (documents et cartes) sur les situations d'urgence complexes et les catastrophes naturelles. Il offre un lien vers le <i>Gender and Humanitarian Assistance Resource Kit</i> en ligne produit par le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations (IASC-WG), présenté dans ce <i>Kit Actu'</i> .
<p>Réseau des femmes parlementaires des Amériques Secrétariat du Réseau des femmes parlementaires des Amériques Confédération parlementaire des Amériques Assemblée nationale du Québec 1020 rue des Parlementaires, 6e étage Québec, G 1A 1A3 Canada Tél : +1 (418) 6442888 Fax : +1 (418) 6431865</p>	Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques réunit les femmes membres des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux, et des organisations interparlementaires des Amériques. Il favorise la concertation sur des questions relatives à la condition féminine, en vue de promouvoir l'équité entre les hommes et les femmes, la paix et le développement humain ainsi que l'implication des femmes dans les processus décisionnels de nos sociétés. Voir la présentation de leur banque documentaire sur les

<p>Courriel : feminamericas@assnat.qc.ca Internet : http://www.feminamericas.org/EN/ (Site également en français, espagnol et portugais)</p>	<p>migrations dans cette Boîte à outils</p>
<p>Science in Africa P.O. Box 186 Grahamstown 6140 Afrique du Sud Tél : +27 (0) 46 6038263 Courriel : information@scienceinafrica.co.za Internet : http://www.scienceinafrica.co.za</p>	<p>Science in Africa est le premier magazine scientifique électronique en Afrique. Il publie les conclusions de scientifiques dans une série de domaines, leurs points de vue sur les grands problèmes de l'actualité scientifique et des informations pour un public africain à la recherche d'une meilleure compréhension des sciences et de leurs applications dans la vie de tous les jours. Voir la présentation de l'article <i>Technology Ushers in BRAIN GAIN</i> dans cette Boîte à outils.</p>
<p>Southern African Migration Project (SAMP) Queen's University 152 Albert Street Kingston, ON K7L 3N6 Canada Tél : +1 (613) 5336963 Fax : +1 (613) 5332171 Courriel : crushj@post.queensu.ca Internet : http://www.queensu.ca/samp/</p>	<p>SAMP est un programme multiple de recherche, de politique et de formation destiné à faciliter la formulation et la mise en œuvre de nouvelles initiatives dans le domaine des migrations de populations frontalières. SAMP considère que les femmes peuvent être de puissants agents du développement, mais que leur mobilité se trouve plus entravée que facilitée par la plupart des lois et politiques migratoires, qui sont discriminatoires à leur égard et perpétuent la domination masculine dans les flux migratoires. SAMP agit pour compenser ce déséquilibre dans la recherche et la formulation de politiques et pour que les femmes migrantes soient prises en compte à part entière. Voir la présentation de leur publication : <i>Gender Concerns in South African Migration Policy</i>.</p>
<p>The Cultural Development Center for Rural Women 301, Building 1 Jiali Mansion, 180 Beiyuanlu Chaoyang District Beijing Chine 100101 Tél : +86 (0) 10 64983764 Courriel : njnbst@263.net Internet : http://www.nongjianv.org/english/</p>	<p>Le Centre de développement culturel pour les femmes rurales est une ONG qui cherche à promouvoir le développement social des femmes rurales de Chine. Il a fondé en 1996 le « club des femmes migrantes » (présenté dans le Panorama), le premier club au service des travailleurs migrants en Chine. Il défend les droits et intérêts légaux des travailleuses migrantes et se préoccupe également de leur bien-être spirituel, de leur qualité de vie et de leur capacité à prendre en charge leur développement personnel.</p>

<p>The Global Alliance Against Traffic in Women (GAATW) International Secretariat 191/41, 6th Floor Sivalai Condominium Soi 33 Itsaraphap Road Bangkok-Yai Bangkok 10600 Thaïlande Tél : +66 (2) 864 1427/8 Fax : +66 (2) 864 1637 Courriel : gaatw@gaatw.org Internet : http://www.gaatw.org</p>	<p>GAATW est un réseau d'ONG et de particuliers de toutes les régions du monde, concerné par la situation des femmes, des enfants et des hommes dont les droits humains ont été violés par la pratique criminelle du trafic d'êtres humains. GAATW se bat pour faire évoluer les systèmes et structures politiques, économiques, sociaux et légaux qui contribuent à la persistance des trafics d'êtres humains et à d'autres violations des droits humains dans le cadre des mouvements migratoires. GAATW aborde les questions relatives aux trafics sous l'angle des droits humains. Ils ne font à ce titre aucune discrimination d'aucune sorte, y compris dans les domaines de l'orientation ou de la préférence sexuelle et de l'emploi occupé (travail dans le secteur informel, domestique ou sexuel, par exemple). Deux manuels de la GAATW sont présentés dans la section « Outils, guides et matériels de formation ».</p>
<p>The Working Group on Contemporary Forms of Slavery The Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – United Nations Office at Genève (UNOG) 8-14 Avenue de la Paix 1211 Genève 10 Suisse Tél : +41 (22) 9179000 Fax : +41 (22) 9179016 Courriel : InfoDesk@ohchr.org Internet : http://www.unhchr.ch/html/menu2/i2slavwg.htm</p>	<p>Le Groupe de travail sur les formes d'esclavage contemporain est en charge de l'étude de l'esclavage dans tous ses aspects au sein des Nations unies. C'est aussi l'organisme des Nations unies qui collecte les informations des États sur les mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre les trois conventions relatives à l'esclavage : la Convention relative à l'esclavage de 1926 ; la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui ; et la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage de 1956. Le Groupe de travail se compose de cinq experts indépendants.</p>
<p>Trades Union Congress (TUC) Congress House Great Russell Street Londres WC1B 3LS Royaume-Uni Tél : +44 (0)20 76364030 Fax : +44 (0)20 76360632 Internet : http://www.tuc.org.uk</p>	<p>Avec 70 syndicats affiliés représentant près de 7 millions de travailleurs de tous métiers, le TUC se bat pour un contrat de travail équitable et la justice sociale au Royaume-Uni et ailleurs. On lui doit également des analyses régulières du marché du travail au Royaume-Uni. On trouvera une présentation de la publication <i>Forced Labour and Migration to the UK</i> dans cette Boîte à outils et de la section « Migration » de leur site Web : http://www.tuc.org.uk/international/index.cfm?mins=288</p>

<p>United States Committee for Refugees and Immigrants (USCRI) 1717 Massachusetts Ave. NW 2nd Floor Washington, DC 20036-2003 États-Unis Tél : +1 (202) 3473507 Fax : +1 (202) 3473418 Internet : http://www.refugees.org/</p>	<p>La mission de l'USCRI est de prendre en charge les besoins et les droits des personnes en situation de migration volontaire ou forcée dans le monde entier, en avançant une politique publique humaine et équitable, en facilitant et fournissant des services professionnels directs et en faisant la promotion de la participation intégrale des migrants dans la vie de la communauté. Voir l'enquête <i>World Refugee Survey 2005</i> de l'USCRI, présentée dans cette Boîte à outils.</p>
<p>VS-Verlag fur Sozialwissenschaften Abraham-Lincoln Str. 46 65189 Wiesbaden Allemagne Tél : +49 (0)611 7878624 Fax : +49 (0)611 7878420 Internet : http://www.vs-verlag.de</p>	<p>Le texte <i>Crossing Borders and Shifting Boundaries Vol. 1: Gender on the Move</i>, présenté dans cette Boîte à outils peut être obtenu auprès de VS-Verlag fur Sozialwissenschaften.</p>
<p>Women's Commission for Refugee Women and Children 122 East 42nd Street, 12th Floor New York, NY 10168-1289 États-Unis Tél : +1 (212) 551 3088 Fax : +1 (212) 551 3180 Courriel : info@womenscommission.org Internet : http://www.womenscommission.org</p>	<p>La Commission des femmes pour les femmes et les enfants réfugiés est membre indépendante du Comité de secours international. Elle agit pour que les femmes, les enfants et les adolescents réfugiés et déplacés : trouvent protection ; soient encouragés à participer ; aient accès aux services d'éducation et de santé et à des moyens de subsistance. Elle se veut un organisme de surveillance et de ressources spécialisé, qui offre des solutions et fournit une assistance technique.</p>